



AVENIR ET HISTOIRES DE CHEZ NOUS



HAM 1993

Bulletin municipal 1993

HAM-SOUS-VARSBERG

L'Année s'achève, la nouvelle s'annonce et avec elle le bulletin municipal. L'édition 1993 a été reconduite selon le modèle des années précédentes.

Grand merci aux annonceurs et au donateur qui ont financé cette parution. Comme d'habitude "Avenir et Histoires de chez nous" est entre vos mains, sans puiser dans les fonds publics.

Rappelons que l'illustration est en grande partie due aux prises de vues de notre correspondant local du Républicain Lorrain. Merci à M. et Mme MULLER.

L'équipe de rédaction se joint au maire et à tout le conseil pour vous présenter ces quelques pages et vous souhaiter une bonne et heureuse année 1994.

SOMMAIRE

Le mot du maire, De tout un peu	3
Compte administratif 1992	4
Budget primitif 1993	5
Les décisions du CM	7, 8, 9,
Les réalisations de 1993	10, 11
Calendriers des manifestations	12
Vie associative	13, 14, 15
Animation estivale	16, 17
Les anciennes réunions du CM	18, 19
Gaz	20
Aspect de la vie scolaire	22, 23
Les orgues de l'église St Lambert	24, 25
Sopica	26
Unsa Sprooch	28
A vos plumes citoyens	29
Etat civil	30
Guide des services	31

COUVERTURE : Dessin de l'entrée de la rue de la Chapelle

RÉALISATION : Mairie de Ham-sous-Varsberg
Tirage 1100 exemplaires à distribution gratuite dans tous les foyers

ELIO FABINI - ELFA SERVICES

ASSURANCES AUTO

TARIF SPÉCIAL Jeune Conducteur

Permis récent

Assurances toutes branches

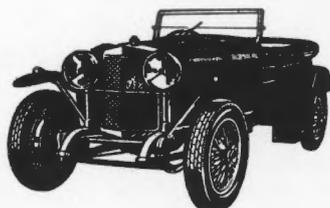
LOCATION, ACHAT ET VENTE DE MATÉRIEL POUR LE BATIMENT

Echafaudages - Etais métalliques - Madriers - Tréteaux
Echelles - Goulottes d'évacuations

Je participe à vos frais de route afin que vous puissiez
venir vous approvisionner

Tél. 87 93 06 05

3, rue de Brest (derrière Pharmacie)
57880 HAM-SOUS-VARSBERG



AUTO-ECOLE LAMBERT

Remise 150 F sur inscription pour les personnes de Ham

15, rue de Ham

57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Tél. 87.93.19.06

Tél Domicile 87.93.24.11

Le mot du maire

En cette fin d'année, j'adresse personnellement et au nom du Conseil Municipal, les vœux les plus cordiaux et de prospérité dans le travail accompli à l'ensemble de la population.

La crise économique dont nous mesurons chaque jour un peu plus la profondeur et la dureté, est à nos portes, chez nous. Ce fut tout d'abord l'affaire GRUNDIG à Creutzwald, puis la laiterie CEDILAC, rentable mais délocalisée partiellement, demain l'HYPER HAM. Les travaux que nous avons réalisés et notamment la construction des courts couverts ont soutenu l'emploi parce qu'ils représentent des centaines d'heures de travail.

Il nous reste encore beaucoup à faire. Sachez qu'à travers les projets que nous réali-



Rue de Creutzwald
au printemps (RL)

serons dans l'avenir, l'aménagement du territoire sera présent dans nos esprits car nous avons là des possibilités de créations d'emploi. Aménager le territoire de notre commune, c'est aussi préparer l'avenir des générations futures.

Mon souhait pour 1994 est de voir se réaliser des contacts encore plus fréquents entre administrateurs et jeunes, dans le but d'ouvrir la jeunesse à une prise de conscience et de responsabilité dans les domaines qui nous concernent tous.

Ce bulletin vous donnera, d'une part un aperçu des plus importants travaux réalisés, en cours ou prévus dans la commune, et, d'autre part, vous renseignera sur l'activité des différentes associations.

De tout . . . un peu

St Lambert, patron de la KIRW

Le 1er dimanche de septembre a lieu la traditionnelle fête patronale, appelée "KIRW" en dialecte francique. Cette fête est une survivance des grandes kermesses médiévales, lorsqu'une localité se plaçait sous la protection d'un saint de l'Eglise. St Lambert, patron de Ham, né en 635 à Maastricht, vécut dans une famille aisée et devint évêque à l'âge de 35 ans. Il se décida à vivre dans une extrême pauvreté et parcourut lui-même son diocèse en prêchant l'Evangile. A l'origine d'un grand nombre de conversions et d'un renouveau de la foi, il fut assassiné en 705 à Liège. Très populaire en Belgique (140 églises y portent son nom), il est le saint patron de quatre paroisses du diocèse de Metz. A Ham, il était traditionnellement fêté le 17 septembre, jour de son martyre, au cours de la "klein Kirw". Le deuxième dimanche de novembre, les villageois fêtaient la fin des travaux de la terre au cours de la "grosse Kirw" mais il faisait déjà froid et ils demandèrent à avancer la date de leur fête. Ainsi la "grosse Kirw" et la "kleine Kirw" ne firent plus qu'une.
(texte extrait du RL du 3 septembre 93)

Rénovation du cadastre

Vous avez peut-être remarqué des géomètres bardés de matériel, sillonner le village et venant jusque dans vos jardins à la recherche des marques de propriété. Ces messieurs sont en train de nous réaliser un plan cadastral tout neuf. L'actuel, date de l'époque napoléonienne et sera élevé au rang des pièces de musée. Cette opération va durer près de trois années et devrait aboutir à un résultat sous forme de banque de données urbaines. Les propriétaires fonciers sont priés de fournir à ces géomètres toutes indications propres à faciliter l'identification et la délimitation de leurs immeubles. En accompagnant ces techniciens sur le terrain vous contribuerez à faciliter la reconnaissance et la délimitation des propriétés. Nous sommes également invités à dégager les bornes existantes.

Parlons OM (Ordures ménagères)!

La société ONYX nous demande de préciser quelques définitions des objets encombrants ménagers et qui font l'objet de la collecte du vendredi au même titre que la collecte en bacs hermétiques.

On comprend sous la dénomination d'objets encombrants ménagers, tous les objets volumineux provenant exclusivement d'usage domestique qui par leur nature et leurs dimensions peuvent être chargés dans la benne et traités en décharge.

Exemples: cuisinières, réfrigérateurs, tables, chaises, sommiers, lits, machines à laver, matelas, armoires, canapés, fourneaux, mobiliers d'ameublement, etc ...

N'y sont pas compris: les déblais, gravats, décombres et débris provenant de travaux publics et particuliers, ni les déchets d'origine artisanale, agricole, industrielle et commerciale, tels que pneus de véhicules, fil de fer barbelé ou non, carcasses de véhicules même découpées, pièces détachées de véhicules, fûts, tuyaux etc

Il est rappelé également que les sacs plastiques posés à côté des bacs hermétiques ne sont pas ramassés sauf les sacs Kléber que l'on peut se procurer auprès de M. Urbays en s'adressant en mairie. Les conteneurs neufs sont également à commander auprès de M. Urbays.

Bureau d'aide sociale

Dans chaque commune il existe un "Bureau d'Aide Sociale" (CCAS selon la vraie dénomination). Il est composé de conseillers municipaux et d'autres membres choisis pour leur dévouement. Le but de cette commission est de répartir des aides aux plus nécessiteux de la commune. Ces aides peuvent être de différentes natures: argent, denrées alimentaires, vêtements, charbon, jouets etc... Cette année, il a été décidé d'augmenter sensiblement le budget de cette commission, à partir du budget communal, afin de subvenir plus efficacement encore aux réels besoins. Les associations de la commune seront également invitées à participer ou à organiser des actions humanitaires dans ce sens. Pour toutes suggestions ou renseignements on peut s'adresser à la mairie ou aux élus.

Compte administratif 1992

Alors que les budgets primitifs et supplémentaires ne sont que des prévisions,
le **Compte Administratif** montre l'état réel des dépenses et recettes pour une année donnée.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

D60	Combustibles et fournitures diverses	428 419,90
D61	Frais de personnel	1 537 202,59
D62	Impôts et taxes	21 132,00
D63	Travaux et services extérieurs	768 699,45
D64	Participations et contingents	368 919,87
D65	Allocations et subventions	71 282,00
D66	Frais de gestion générale	370 639,36
D67	Frais financiers	548 830,96
D82	Charges antérieures	8 653,37
D83	Prélèvements	1 397 433,13
TOTAL DEPENSES		5 521 212,63

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

R70	Produits de l'exploitation	339 709,81
R71	Produits domaniaux	92 610,89
R72	Produits financiers	124 025,55
R73	Recouvrements - subventions	78 031,43
R74	Dotation globale de fonctionnement	1 863 223,00
R75	Impôts indirects	65 319,04
R76	Impôts autres que contributions	308 079,12
R77	Contributions directes	2 033 130,95
R79	Produits exceptionnels	11 355,08
R82	Produits antérieurs	824 068,71
TOTAL RECETTES		5 739 553,38
Excédent de fonctionnement		218 340,95

DEPENSE D'INVESTISSEMENT

D06	Investissement reporté	0,00
D13	Frais extraordinaire	3 384,00
D16	Remboursement d'emprunts	383 664,82
D21	Acquisition de biens et immeubles	96 664,31
D23	Travaux de bâtiments et génie civil	2 216 404,39
D25	Prêts et avances	641 926,34
TOTAL DEPENSES		3 342 043,86

RECETTES D'INVESTISSEMENT

R06	Investissement reporté	587 205,40
R10	Subventions d'équipement	664 400,00
R11	Prélèvements sur fonctionnement	1 397 433,13
R14	Participations à l'équipement	398 250,99
R16	Produits des emprunts	0,00
R21	Aliénation de biens et immeubles	25 854,80
R25	Recouvrement des créances	85 212,97
TOTAL RECETTES		3 158 357,29

Situation financière au 1.1.1993

Voici quelques chiffres qui permettent de situer la commune par rapport aux autres communes de même importance.
Les données sont ramenées au montant par habitant dans le cas de la commune, du département et de la région.

MONTANTS PAR HABITANTS en Francs

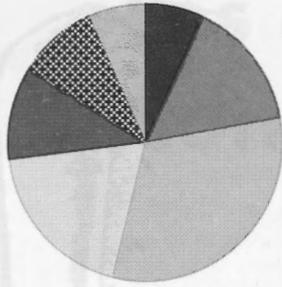
	Pour la commune	Département	Région
Dettes			
Annuités	332,44	604,57	588,20
Total de la dette	1 879,92	3 716,21	3 237,73
Taxes			
Taxe d'habitation	182,40	309,20	318,54
Foncier bâti	113,93	369,72	369,41
Foncier non bâti	10,60	36,60	32,59
Taxe professionnelle	229,84	1 045,21	930,18

BUDGET PRIMITIF

FUNCTIONNEMENT

Dépenses

1993



■	Denrées et fournitures 6,8%
■	Autofinancement 14,8%
■	Frais de personnel 31,03%
■	Travaux et serv. ext. 18,8%
■	Frais financiers 10,5%
■	Participations, subventions 9,3%
■	Frais de gestion 6,4%

FUNCTIONNEMENT

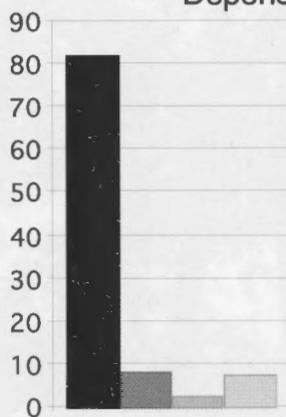
Recettes



■	Participation de l'Etat 35,8%
■	Produits financiers 2,4 %
■	Contributions directes 39,3 %
■	Autres impôts 8,03 %
■	Produits domaniaux et exploitation 8,5 %

INVESTISSEMENT

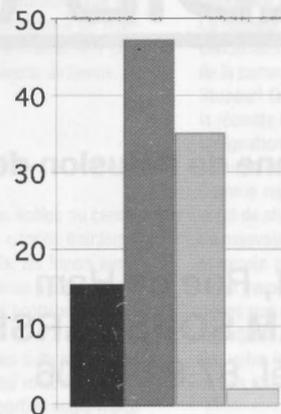
Dépenses



■	Travaux en cours 81,7 %
■	Remboursements d'emprunts 8,09 %
■	Acquisitions 2,8 %
■	Autres dépenses 7,4 %

INVESTISSEMENT

Recettes



■	Autofinancement 15,7 %
■	Subventions, participations 47,14 %
■	Emprunts 35 %
■	Autres recettes 2,07 %



VENTE - POSE - DEPANNAGE
MENUISERIE 2000
ALU ~ P.V.C.

GRZEGORCZYK René

56, chemin des Corbeaux 57880 HAM-S-VARSBERG

Devis gratuit — Tél. 87.82.25.16 — sur simple demande



candia

CEDILAC

compagnie européenne de diffusion de produits lactés

14, Rue de Ham
57880 HAM SOUS VARSBERG

Tél. 87.82.41.06

Fax : 87.82.08.00

Les décisions du Conseil Municipal en 1993

Séance du 25 novembre 1992

La réunion du conseil municipal, sous la conduite du maire M. Albrecht a débuté par une communication du Principal du collège, M. Lafontaine. Il a fait une présentation détaillée de son établissement et porté à la connaissance de tous son souci d'améliorer encore l'accueil des élèves, notamment à la demi pension qui a vu grossir ses rangs de façon importante au cours des dernières années. Le conseil municipal s'est ensuite penché sur le programme des travaux pour 1993 avec surtout la construction des courts couverts de tennis qui débutera avant la fin de cette année. Les études préliminaires sont déjà bien engagées et le tout devrait s'achever pour la fin du printemps prochain.

1993 verra également l'extension du réseau gaz naturel sur la partie village jusqu'au carrefour du cimetière. De nombreuses candidatures ont déjà été enregistrées par GDF et les travaux débuteront en février si les conditions climatiques le permettent.

Au cours de la réunion, il a aussi été rendu compte de divers travaux urgents qui ont été réalisés: réparation d'une partie de l'assainissement dans la rue de Lorraine, amélioration de l'éclairage public au carrefour de la pharmacie, au niveau de l'école des genêts, et à l'entrée de diverses rue. Au chapitre des projets 93, il est également inscrit la remise en état et l'installation d'abribus.

* Prévission de coupes: le conseil municipal accepte la proposition de l'ONF pour une coupe concernant 427 m³ de bois, pour une recette nette de 14.692 F une fois déduit le coût d'exploitation.



Les élagueurs en activité

* Fête de St Nicolas: elle sera organisée le vendredi 4 décembre selon les modalités habituelles dans les écoles primaires et maternelles.

* Fête des anciens: la fête habituelle aura lieu le dimanche 13 décembre dans les locaux du collège.

* Budget supplémentaire: Le conseil municipal a approuvé le budget supplémentaire pour un montant de 173.220 F en fonctionnement, soit 3% du budget primitif. En investissement, le budget supplémentaire s'équilibre à 2.452.107 F, soit 62 % du budget primitif. Ce fort pourcentage est dû à l'inscription à ce budget de la construction des courts couverts de tennis.

Séance du 4 décembre 1992

La dernière séance de l'année du conseil municipal, sous la présidence du maire M. Albrecht a étudié les points suivants.

* Mise en conformité électrique: les installations électriques des différentes écoles du centre se trouvant dans un état ne garantissant plus la sécurité des enfants, le conseil municipal décide la mise en conformité de ces installations. Il s'agit de changer les fils, les foyers lumineux et de réaménager les appareillages électriques. Le montant de la dépense a été évalué à 219.500 F. La subvention de grosse réparation de la caisse départementale scolaire est sollicitée à cette occasion.

* Subventions aux associations: le conseil municipal décide d'attribuer les subventions de fonctionnement suivantes: FC Ham: 7.000 F, pompiers: 2.100 F, société des mineurs: 1 500 F, anciens combattants: 350 F, Chorale Ste Cécile: 1.500 F, Association sportive école mixte Cité: 2.700 F, Association sportive école mixte I centre: 1.400F, Association sportive école mixte II centre: 1.400 F, judo-club: 4.200 F, ASGH: 2.200 F, action catholique des enfants: 700 F, Association cynophile: 1.900 F, choeur d'hommes: 1.500 F, club tricote: 1.500 F, Jeunesse de Ham: 2.700 F, amis de Lussac: 2.100 F, twirling club: 2.300 F, joyeuses rencontres: 1.500 F, animation estivale 2 000 F soit un total de 40.550 F.

* Vacances aux sapeurs pompiers: pour l'exercice 92, ces vacances s'élèvent au total à 33.131 F et comprennent les interventions et les périodes d'exercices.

* Caution bancaire: le conseil municipal après en avoir délibéré se porte garant pour l'emprunt que l'ASGH contractera auprès de la CCM Vallée de la Bisten, pour un montant de 400.000 F au taux de 10,5 %, remboursable en 15 annuités, pour sa participation à la construction des courts couverts réalisée par la commune.

Seance du 29 janvier 1993

Le conseil municipal lors de sa séance du 29 janvier, sous la présidence du maire a débattu des points suivants:

* Motion pour la défense du bassin houiller: le conseil municipal s'associe au comité intercommunal de défense du bassin houiller. Les élus locaux tiennent à marquer leur attachement à la sauvegarde de l'emploi et réclament la mise sur pieds d'une véritable politique d'industrialisation et de redéveloppement économique devant la situation préoccupante dans le bassin minier avec son lot de suppression d'emplois.

* Fermeture de GRUNDIG: face à la décision de la société GRUNDIG de fermer son usine de Creutzwald, le conseil municipal tient à s'associer aux salariés de l'entreprise et à marquer sa réprobation face à de tels agissements. L'usine GRUNDIG est un symbole de la reconversion dans le bassin houiller déjà durement touché par la récession.

Cette fermeture viendrait s'ajouter aux nombreux postes de travail qui ont été supprimés depuis quelques mois dans la ville. Les collectivités locales, soucieuses de l'activité de leurs administrés ne peuvent que s'élever avec véhémence devant cette fermeture. Pour la commune, 48 emplois disparaîtraient.

* Garantie d'emprunt: le conseil municipal retire la décision du 4 décembre 1992 quant à la garantie d'emprunt consentie à l'ASGH, suite à l'intervention de Monsieur le Sous-Préfet, en vertu de la loi N° 92-652 du 13 juillet 1992.

* Emprunt: le conseil municipal accepte la proposition du CLF du 19 janvier 1993 et décide la souscription d'un emprunt de 500.000 F pour une durée de 15 ans à taux d'intérêt fixe de 9,25 % par échéances mensuelles. Cet emprunt viendra compléter le financement des courts couverts de tennis.

Le conseil municipal accepte par ailleurs la participation financière de l'ASGH quant au règlement de l'annuité de l'emprunt précité, soit 61.751,52 F et ceci pendant 15 ans.

* Club-House du tennis: le conseil municipal approuve la proposition de la société Mathis concernant la réalisation de la 1ère tranche des travaux. Le conseil municipal accepte l'avantant au marché initial d'un montant de 233.383 F et autorise le maire à signer les pièces à intervenir.

* Câble: le conseil municipal autorise le maire à signer la nouvelle convention câble avec Télédiffusion De France suite à l'acquisition et à l'exploitation du réseau existant par cette société nationale.

Séance du 7 février 1993

La séance a débuté par un large débat sur la situation à l'usine GRUNDIG. La motion suivante est acceptée à l'unanimité et sera envoyée au Préfet du département.

"Monsieur le Préfet,

La stupeur et l'indignation ont frappé la population de notre commune lorsque les projets concernant le site de GRUNDIG Creutzwald ont été connus. En effet, 48 emplois d'habitants de la commune sont menacés.

Stupeur! Qui n'a entendu ces dernières années le discours sur la rentabilité économique, sur la réussite industrielle? Cette fois, on frappe ici une entreprise qui réussit.

Indignation! Les dirigeants qui ont sollicité et obtenu des aides financières substantielles peuvent-ils simplement après quelques années de profit tirer un trait sur toute une région?

Comme représentant de l'Etat, je vous demande de transmettre au Gouvernement ce sentiment de stupeur et d'indignation.

Ce mauvais coup porté à une région déjà si durement

éprouvée par la crise nous mobilise et nous mobilisera encore demain. Avec colère, mais aussi avec résolution, nous nous opposerons à la fermeture du site de Creutzwald. Nous exigeons que des mesures de rétorsion soient clairement notifiées aux dirigeants du groupe qui contrôle le site en cas de poursuite du projet de fermeture.

Par votre intermédiaire, nous demandons la protection vigilante du gouvernement qui dispose des moyens pour faire plier les organisateurs de ce mauvais coup."

Les autres points à l'ordre du jour:

* Subvention: le conseil municipal alloue une aide financière exceptionnelle d'un montant de 5.000 F à "Solidarité GRUNDIG"

* Logements sociaux: la construction de logements sociaux ayant été envisagée rue de Lorraine, l'OPAC (Office public d'Aménagement et de Construction) propose à la commune

une étude préalable qui comprend l'analyse de la demande et un diagnostic technique et financier. Le coût de cette opération s'élève à 23.720 F. Le conseil municipal autorise le maire à signer une convention relative à cette étude avec l'OPAC. Les personnes intéressées par ces logements peuvent se faire connaître en mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

* Cadastre: Le conseil municipal accepte l'offre des services du centre foncier de Metz concernant la rénovation du cadastre.

Séance du 30 mars 1993

Le conseil municipal a débuté par un exposé du maire sur les finances, la fiscalité et la dette de la commune. À l'appui de ses dires, de nombreux tableaux ont permis à tous de situer la commune par rapport aux communes environnantes. Il en résulte que la pression fiscale locale sur les contribuables atteint 63,5 % du potentiel (chiffre le plus bas parmi les douze communes immédiatement voisines). Pour ce qui concerne la dette, une simulation jusqu'en 95 a été présentée afin de mesurer l'impact de l'emprunt-relais TVA qui sera contracté à l'occasion de la construction des courts couverts de tennis; en 94, l'annuité de remboursement du capital sera de 317 F par habitant alors que la moyenne régionale actuelle est déjà de 439 F. Il y a donc de la marge: la commune se situe dans une honnête moyenne à l'heure actuelle.

Après cet exposé, on passa à l'étude des autres points à l'ordre du jour.

* Compte administratif 1992: il présente, en fonctionnement, un excédent de 218.340 F et un prélèvement de 1.397.433 F versé à la section d'investissement. Cette section compte une dépense pour travaux de bâtiments et génie civil qui s'élève à 2.216.404 F et un reste à réaliser pour ce même compte de 2.903.935 F. Les gros programmes inscrits ou réalisés en 92 ont concerné la salle de judo, les courts couverts de tennis, les réfections de chauffage, les travaux routiers et l'aménagement de l'impasse des champs.

* Taux d'imposition: le conseil municipal décide d'une augmentation de 3 % des quatre taxes à savoir: taxe d'habitation (TH) 5,33 % (5,17 % en 92), taxe sur le foncier bâti (FB) 3,85 % (3,74 % en 92), taxe sur le foncier non bâti (FNB) 26,96 % (26,17 % en 92) et taxe professionnelle (TP) 6,95 % (6,75 % en 92).

Les produits correspondants s'élèvent à 547.391 F pour la TH, 337.298 F pour le FB, 30.465 F pour le FNB et 626.501 F pour la TP.

* Ordures ménagères: les tarifs fixés par le SIVOM augmentent de 6,2 % après application de la nouvelle taxe ADAME instaurée sur les déchets ménagers. Les tarifs communaux sont alignés en conséquence, ce qui porte les montants à 245 F pour la catégorie I, 369 F pour la catégorie II et 445 F pour la catégorie III.

* Occupation de locaux: le conseil municipal accepte la somme de 18.747 F versée par le GRETA de St Avold pour l'utilisation des locaux du centre technique mis à disposition par la commune.

* emprunt de préfinancement de la TVA: après avoir pris connaissance des conditions offertes par le Crédit Local de France et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, pour financer les courts couverts, de contracter un emprunt de 400.000 F auprès du CLF, au taux fixe de 8,90 % dont le remboursement s'effectuera sur une durée de deux ans avec un différé d'amortissement de sept périodes, par échéances trimestrielles.

* Budget primitif: il est présenté puis adopté avec une section de fonctionnement qui s'équilibre à 5.155.943 F et une section d'investissement équilibrée à 4.857.872 F. La part de l'autofinancement (prélèvement) se monte à 765.295 F qui seront versés du fonctionnement à l'investissement. De nouveaux programmes apparaissent: mise en conformité électrique de toutes les écoles du centre (avis favorable de la commission d'arrondissement au titre des grosses réparations dans les écoles) pour un montant de 220.000 F et une subvention de 86.800 F, voirie communale pour une dépense de 120.000 F et une subvention de 22.000 F et travaux préliminaires à l'urbanisme de la rue de Lorraine (géomètres) pour un montant de 57.000 F.

Séance du 25 avril 1993

Le conseil municipal s'est réuni en séance extraordinaire sous la présidence du maire M. Albrecht pour traiter du seul point à l'ordre du jour: la défense du site industriel constitué par la laiterie CEDILAC-CANDIA (anciennement Freytag). Après un exposé introductif du maire, rappelant les motivations financières de cette opération de transfert, s'inscrivant probablement dans un processus de réindustrialisation de la région Nord, le conseil municipal a élaboré un plan de riposte dont seules les grandes lignes ont été dévoilées pour l'instant: sensibiliser l'opinion publique, mobiliser les élus, obtenir la mise en place au niveau de la Région Lorraine d'un contrôle de cette opération de transfert interrégionale envisagée par le groupe agro-alimentaire SODIAAL. Tous ces points apparaissent dans la motion votée à l'unanimité et immédiatement transmise aux autorités. Une rencontre avec M. Longuet, président de la Région Lorraine est demandée.

Motion votée par le conseil municipal au grand complet:

le conseil municipal dénonce le projet de transfert de la production actuelle de l'usine CEDILAC-CANDIA qui n'est justifiée ni sur le plan financier, ni sur le plan technique puisque le savoir-faire du personnel a été souligné par les responsables du groupe. Il remarque que cette nouvelle délocalisation annoncée frappe de plein fouet une commune déjà durement touchée par des politiques similaires de groupes industriels dont les décisions ne respectent pas les intérêts des salariés. Il exige avant tout transfert des engagements précis et contractuels de la part de la direction du groupe sur les productions de substitution envisagées. Il note que la réorganisation de la Région Nord ne devra pas se réaliser au détriment d'activités rentables implantées en Lorraine depuis des décennies. Il demande aux élus départementaux et régionaux la mise en place d'une cellule d'assistance et de contrôle. Il apporte aux 45 salariés un soutien déterminé sans réserve.

* Divers: la participation des familles au transport scolaire interne était de 140 F par enfant pour les deux premiers trimestres de l'année scolaire 92/93. Le conseil municipal décide de ramener cette participation à 100 F pour le troisième trimestre.

Le conseil municipal accepte le devis proposé par M. Munier, géomètre à Boulay, pour un montant de 48.000 F et charge l'intéressé à exécuter le plan topographique au 1/500ème aux lieux-dits "Auf Bezotter" et "Hoff" pour la réalisation d'un lotissement.

Séance du 17 mai 1993

La séance du conseil municipal a débuté par une communication du maire M. Albrecht au sujet de la laiterie CEDILAC. Le maire a fait le compte-rendu de l'entrevue de la délégation, qu'il a présidée devant M. Longuet, ministre de l'industrie et président du Conseil Régional de Lorraine. Le ministre s'est montré très attentif à ce projet de délocalisation alors que la région est déjà touchée de plein fouet par la crise de l'emploi. Des employés de la laiterie étaient présents au conseil municipal mais n'ont pu fournir aucune précision, les informations se faisant rares depuis la direction du groupe.

Le conseil municipal a poursuivi ses travaux par le rapport d'activité au centre GRETA depuis juin 92. Un total de 1585 heures de formations est prévu jusqu'en juin 93. Devant le manque d'équipements, le conseil municipal s'est interrogé sur les subventionnements qui avaient été prévus dans le cadre du FIBH mais qui font encore cruellement défaut.

Le maire a également rendu compte de l'entrevue qu'il a eue avec le responsable du FMC au sujet de la rétrocession des voies et réseaux du square de Lussac. Les conditions émises par la commune pour la réalisation de cette opération concernent la vérification détaillée des réseaux, la confection d'un revêtement en macadam des routes et places, le rapport du coût de l'éclairage public et les équipements de jeu pour enfants.

Les services techniques ont par ailleurs aménagé une aire de jeu derrière le square du Canada.



Les autres points à l'ordre du jour:

* Gaz naturel: les travaux commandés par GDF débuteront le 1er juin et dureront trois mois. C'est l'entreprise STEP de St Avold qui a été chargée par GDF de l'exécution de l'extension gaz.

* Dégâts à l'église paroissiale: de grosses fissures sont apparues au presbytère et à l'église St Lambert. Ces dommages intervenant sur des ouvrages réparés suite à des affaissements miniers, une intervention a été faite auprès du chef des services Dégâts miniers à Freyming-Merlebach.

* Branchement électrique: le conseil municipal charge le maire de signer le devis proposé par EDF pour un montant HT de 12.500 F concernant le raccordement électrique du complexe sportif. Les travaux consistent au regroupement des différents compteurs.

* Subvention: le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 100 F par enfant participant aux sorties pédagogiques organisées par les écoles du centre et 30 F par enfant pour celles organisées par la maternelle du centre.

* Subvention: le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 215,97 F à l'Aide Familiale à Domicile de Moselle afin d'aider l'organisme à couvrir son déficit horaire de 1,06 F, le nombre d'heures réalisées en 92 dans la commune étant de 203,75 heures.

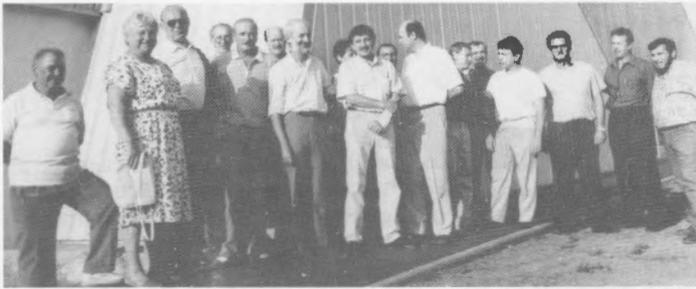
* Plan départemental d'élimination des déchets: après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'associer la commune à l'étude prévue par ce plan. Par ailleurs, la commune sollicitera la subvention départementale prévue et s'engage à participer au financement dans la limite de 1 F par habitant. La maîtrise d'ouvrage est déléguée au district de Forbach.

* Insalubrité du prolongement de la rue de l'église: cette situation ne pouvant plus durer, les sanctions prévues au code des communes seront appliquées aux riverains qui ne respectent pas la propreté la plus élémentaire des abords de leurs terrains et ceci au détriment de l'image de marque de la commune. Les transporteurs de ces matériaux seront également poursuivis.



Séance du 16 août 1993

La dernière réunion du conseil municipal a débuté par la visite des courts couverts de tennis dont les travaux sont à présent achevés. Seuls les abords sont à aménager, ce qui sera fait à l'automne. Les différents branchements (eau, assainissement et électricité) pour ce bâtiment ont été prolongés vers l'emplacement du futur club-house de l'association cynophile.



De retour en mairie, le conseil municipal a étudié l'ordre du jour suivant:

* Activités des entreprises locales: le maire a fait un exposé sur le vie des entreprises de la commune notant que malgré la morosité actuelle, elles conservent pour l'instant une activité de niveau correct.

* Travaux sur la RD 72: le 8ème PARD (Plan d'Aménagement des Routes Départementales) prévoit l'élargissement et le renforcement de la route entre Ham et Porcelette. Le conseil municipal estime qu'aucun aménagement complémentaire sur le territoire de la commune n'est à prévoir. Concernant le carrefour du cimetière, le Maire précise que les travaux sont bien inscrits au 8ème PARD qui débutera en 1994.

* Cynophiles: le conseil municipal autorise la construction d'un bâtiment de 9,60 m sur 6,50 m à proximité des courts couverts dans l'enceinte du complexe sportif. Le permis de construire est sollicité pour cette opération.



* Alimentation gaz: les travaux avancent bien et seront achevés fin septembre. Pour la suite des opérations, GDF va bientôt entreprendre une nouvelle campagne d'information à destination des habitants du secteur sud, c'est à dire rues de Porcelette, de Diesen, lotissement du château ainsi que les impasses. Les travaux seront réalisés en 1994.

* Forage du syndicat des eaux de Boulay: suite à la réalisation d'un forage à Guerting, le conseil municipal demande au syndicat des eaux de Boulay de garantir au syndicat local la poursuite normale de l'exploitation de son réseau actuel au même coût et avec la même capacité.



Si aucun engagement n'intervient dans ce sens, la commune intentera une action pour défendre les intérêts des consommateurs d'eau de Ham sous Varsberg.

* Assainissement: le conseil municipal demande à la subdivision de l'Équipement de Boulay de procéder à une étude concernant l'augmentation de la capacité de traitement de la station actuellement en service dans la commune.

Cette étude devra chiffrer le coût du projet communal par rapport au projet intercommunal envisagé. Une comparaison ultérieure, après analyse des résultats de cette étude permettra au conseil municipal de s'exprimer définitivement.

* Echanges scolaires: le

conseil municipal décide de prendre en charge les frais occasionnés par les rencontres scolaires entre les élèves des CM² de Ham et de Lussac les Châteaux. Ces échanges ont eu lieu du 28 juin au 2 juillet 93.

* Stagiaires vacances: le maire fait le rapport de l'embauche des stagiaires qui ont été employés à la commune durant les vacances. Les six qui se sont présentés ont été engagés.

* Yougoslavie: plusieurs personnes de la localité ont organisé des collectes diverses qui ont été acheminées vers ce pays.

* SIVOM VRD: vu la délibération du SIVOM VRD en date du 31 mars 93, le conseil municipal approuve la modification des statuts concernant l'élargissement des compétences du SIVOM dans le domaine des plateaux sportifs, des études d'assainissement ainsi que la modification de points de procédures au niveau du bureau du syndicat.

* Travaux VRD: le conseil municipal propose à la subdivision de l'Équipement la réfection de

la chaussée, rue de la gare, rue principale et rue du ruisseau pour 1994.

* Travaux d'électricité: on procède actuellement à la mise en conformité électrique des écoles du centre. Les réseaux électriques sont entièrement refaits et de nouveaux foyers lumineux sont installés.

* Animation estivale: près de 120 enfants participent actuellement à l'animation estivale 93. Les frais occasionnés seront entièrement pris en charge par la commune.

Séance du 20 septembre 1993

La séance du CM, présidée par le maire a débuté par l'étude du projet de carrefour du cimetière. Ce passage obligé constitue un point noir qui a causé plusieurs accidents dont un mortel en 1990. La vitesse excessive des automobilistes, le manque de visibilité et surtout la faible surface de manoeuvre à cet endroit expliquent ces accidents. Le nouveau tracé inclura quatre passages pour les piétons et une piste cyclable. Il sera constitué d'un rond-point canalisant les routes de Porcelette, Creutzwald, rue du ruisseau et route de Guerting. La rue de Diesen sera branchée directement sur celle de Creutzwald au niveau du parking du cimetière. M. Albrecht a rappelé le coût de l'opération programmée en 94: 10 millions de francs dont 500.000 F resteront à la charge de la commune, le département financera le reste.

* Chauffage des écoles: les installations vétustes devant être remplacées durant l'été 94, le conseil municipal accepte le devis établi par M. Parent, installateur, d'un montant de 283.119 F et sollicite la subvention départementale au titre des grosses réparations.

* Bâtiment des cynophiles: le permis de construire étant accordé, le CM décide la réalisation. La commune prendra en charge la fourniture des matériaux et l'association concernée assurera la main-d'oeuvre.

* Salle des fêtes: la gestion de cette salle est confiée à l'amicale "les amis de Lussac". Cette mesure est rendue nécessaire pour garantir le bon état des locaux.

* Calendrier des manifestations: les élus ont fixé lors de la réunion du conseil municipal le calendrier des prochaines manifestations organisées dans la cité.

Les courts couverts seront inaugurés le 11 novembre; St Nicolas rendra visite aux écoliers le 6 décembre et nouveauté, un traiteur préparera le repas de la fête des anciens le 12 décembre.

* Kirb: le kirb n'est plus ce qu'elle était. Pour remédier à cet état de fait, en plus des traditionnels manèges qui seront installés devant l'église, la commune envisage de servir le dimanche de la fête, un repas dans le pré ou dans la salle paroissiale si le temps n'est pas clémente.

* Cadastre: MM. Urbays, Leroux et Nimeskern ont été désignés pour être les indicateurs locaux auprès du cabinet de géomètres chargé des opérations de mesures qui seront étalées sur trois années.

* Logements sociaux: la commune a enregistré 11 inscriptions de demandes de logements sociaux. Lorsque cette liste sera plus fournie, elle sollicitera de l'OPAC la construction d'appartements. Une étude avec l'office est en cours.

* Animation estivale: les élus ont dressé le bilan de cette animation 93. Cent treize enfants ont eu la possibilité de pratiquer des activités sportives et ludiques (13 au total) durant deux mois. Coût: 6.686 F. La mise en place d'un centre aéré a été économe.

* Divers: M. Albrecht a rappelé le coût définitif de la réfection des CD 72, 73, rues de Creutzwald et de Ham: 7.338.895 F. Après déduction des subventions départementales, de la DGE, 10,6 % du coût incombent encore à la commune.

La commune a acquis plusieurs terrains afin de constituer une réserve foncière.

L'éclairage public sera rénové impasse des champs.

Des dégâts miniers ont fissuré l'église du centre; la municipalité attend le rapport de l'expert des houillères.

Séance du 8 novembre 1993

La dernière séance du conseil municipal a débuté par un rapport du maire de la réunion sollicitée par les dirigeants de la Société gérant actuellement l'HYPHER HAM et faisant état de sa probable fermeture pour le début de 1994. M. Albrecht a fait part de son indignation devant le peu de considération de cette société face aux licenciements de personnel. Il a été souligné à ce propos le long flot d'erreurs qui ont écrit l'histoire de ce magasin depuis sa création.

* Budget supplémentaire: il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 183 977 F et en investissement à 30 741 F. Dans cette dernière section trois nouveaux programmes apparaissent. L'équipement gaz des bâtiments communaux pour un montant de 14 000 F représentant les branchements, l'acquisition de mobilier à usage scolaire et culturel pour 5.515 F et enfin un programme de plantation en forêt communale pour un montant de 22.179F.

* Vacances aux sapeurs pompiers: pour l'exercice 93, ces vacances s'élèvent au total à 32.584 F et comprennent les interventions et les périodes d'exercices.

* Subventions: le conseil municipal, après en avoir délibéré décide d'attribuer les subvention de fonctionnement comme suit: FC Ham: 8.500 F, pompiers: 2.100 F, société des mineurs: 1.500 F, anciens combattants: 350 F, Chorale Ste Cécile: 1 500 F, Association sportive école mixte Cité: 4.000 F, Association sportive école mixte I centre: 2.000F, Association sportive école mixte II centre: 2.000 F, judo-club: 5.200 F, ASGH: 2.500 F, action catholique des enfants: 700 F, Association cynophile: 1.900 F, choeur d'hommes: 1.500 F, club tricot: 1.500 F, amis de Lussac: 2.100 F, twirling club: 2.800 F, joyeuses rencontres: 1.500 F, animation estivale 2.000 F soit un total de 43.650 F.

* Etat prévisionnel des coupes: le conseil municipal accepte l'état de prévision des coupes pour 1994 comme suit: valeur brute des produits façonnés et non façonnés: 112.490 F. Coût du débardage: 13.770 F, frais d'exploitation: 18.904 F et honoraires ONF: 413 F soit une recette nette espérée de 79.403 F.

* Réhabilitation du bassin houiller: le conseil municipal sollicite l'aide du dispositif GIRZOM pour pouvoir refaire les VRD de l'ancienne cité Canada. Il s'agit de la partie de la rue de Lorraine dont les maisons ont été démolies ces dernières années par les HBL. Ce quartier, racheté par la commune se trouve actuellement dans un état d'insalubrité totale.

* Assurance: le conseil municipal accepte le projet d'assurance dommages-ouvrages présentée par la société Lloyd Continental et concernant le tennis couvert. Il choisit la garantie légale sans franchise au taux de 0,58% HT et prime unique de 19.592,22 F TTC.

Les réalisations en 1993

Fermeture de la décharge

La zone située derrière le complexe sportif et qui devait recevoir à l'origine les remblais divers (pierres, sable) a dû être fermée car de nombreux concitoyens ou habitants d'autres communes ou ville venaient y déverser des ordures ménagères ou industrielles



Devant le peu de respect de l'environnement, nous n'avons d'autre arme que l'interdiction par la fermeture. La création d'une déchetterie est à l'étude depuis un certain temps, mais le prix de revient d'une telle installation constitue un obstacle difficile à franchir.

Aire de jeu au square du Canada

La commune a aménagé une petite aire de jeu entre le square du Canada et la forêt afin de répondre à la demande des jeunes du quartier. C'est grâce aux propriétaires des terrains qui les ont gracieusement mis à la disposition de la commune que cette réalisation a pu voir le jour.



Installation Gaz

La deuxième tranche de travaux d'équipement en gaz naturel a été réalisée. Les travaux prévus en début d'année ont démarré très tard (juillet) suite à des questions de procédure au niveau de GDF. Toutes les voies du village (jusqu'au pont de la Bisten) ont été équipées. Près de 110 branchements ont été réalisés et dès le début d'août, les premières installations de chauffage étaient opérationnelles dans la rue de la gare.



Mais la fin des travaux a été perturbée, notamment à cause du sous-sol rencontré dans la rue de Guerting et les derniers branchés (début octobre) ont tout de même eu à souffrir des premières fraîcheurs de l'automne.

Pour 1994, c'est le reste de la commune qui sera équipé: le quartier sud, comprenant notamment le lotissement du château.

Terrain derrière l'église

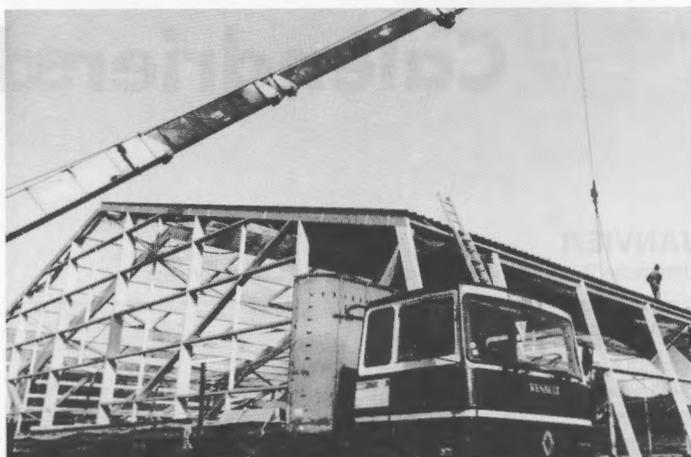
Les terrains achetés l'an passé ont été couverts d'une parure verte. Des arbres ont également été plantés, le tout réalisé par les services techniques qui ont veillé à l'entretien de cette aire tout au long de la période estivale et de ses secheresses.



Courts couverts

La construction des courts couverts de tennis a débuté tout à la fin de l'année 92 par la mise à niveau du sol. L'hiver, relativement clément a permis la poursuite régulière des travaux.

Le coût total du bâtiment s'élève à 2.557.641 F. La subvention GIRZOM était de 1.135.400 F (53 % du montant hors taxes). Le tennis-club a participé à la construction pour un montant de 580.000 F.



Société Jean **EMOND**

Fioul et Transport
20, rue Hoche
57550 FALCK
Tél. 87 93 18 23

Pour votre premier ou votre prochain plein de combustible liquide

Optez pour NEO FIOUL, ou NEO FIOUL +, qui vous offre une fioule d'avantages :

- 1 - Assurance qualité = Norme ISO 9002
- 2 - Economie de combustible : meilleur rendement
- 3 - Antigél : plus grande résistance au froid
- 4 - Ecologie : réduit l'émission de suies carbonées
- 5 - Confort : sans odeur ou parfumé

Avec toujours, possibilité de choisir au moment de la livraison entre ces trois types de fioul : FIOUL ordinaire

Promo jusque
fin Février 1994

NEO FIOUL
NEO FIOUL PLUS (parfumé)

Garage

Roland BASTIAN

Agent
IVECO
LIGIER



20, rue de Porcelette
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. 87.93.14.46

*Vente véhicules toutes marques
Ateliers de mécanique, électricité et carrosserie
Magasin pièces de rechange
Location véhicules utilitaires*

TED LAPIDUS - CHARLES LABELLE

*Plus de 65 années à votre service
Chaussures - Bonneterie
Mercerie - Layettes*

NICOLA

HAM-s-V. Tél. 87.93.02.05

**ACCUEIL - CHOIX ET QUALITE
DANS LES MEILLEURES MARQUES**

NOËL - ACTIV - USHUAÏA

RHEINBERGER - SLEDGERS

TRIUMPH - SLOGGI - LE BOURGET - SCIESSER

Calendrier des manifestations

JANVIER

Dimanche 9 Tennis club : classement 94 vin d'honneur

FEVRIER

Samedi 5 Club des fauchés : banquet
Dimanche 6 Chorale Ste Cécile : Banquet
Samedi 12 Club tricot : Carnaval
Dimanche 13 Chœur d'hommes : Carnaval

MARS

Dimanche 20 Judo : Tournoi
Dimanche 27 Joyeuses rencontres Après-midi récréative
Mardi 29 USEP : Sport
Jeudi 31 USEP : Sport

Avril

Lundi 4 Tennis club : finales Challenge SIMET
Vendredi 8 Crédit Mutuel : Assemblée Générale
Dimanche 10 Amis de Lussac : banquet

MAI

Dimanche 8 Pétanque : challenge du Maire

JUIN

Samedi 4 FC Ham : Challenge du Crédit Mutuel
Dimanche 5 USEP : fête rythmique
Dimanche 19 Club Tricot : animation EXPO
Mardi 21 Chœur d'hommes et chorale Ste Cécile : fête de la musique
Dimanche 26 Tennis club : finales OPEN
Dimanche 26 Les Fauchés : sortie pédestre

JUILLET

Dimanche 3 Sté des mineurs : sortie pédestre
Dimanche 3 Club canin : Ring
Dimanche 3 Tennis : finales école de tennis
Samedi 23 Amicale des pompiers et club canin : fête forestière
Dimanche 24

AOUT

Samedi 13 au F.C. HAM : challenge Prybil
Lundi 15
Vendredi 26 FC HAM : estivales du football
Samedi 27
Dimanche 28

SEPTEMBRE

Samedi 3 Conseil municipal : fête de Ham
Dimanche 4
Dimanche 18 Amis de Lussac : banquet

OCTOBRE

Jeudi 6 Réunion des associations
Vendredi 7 Tennis club : assemblée générale
Dimanche 9 Chœur d'hommes : banquet
Samedi 15 Chœur d'hommes : assemblée générale
Dimanche 23 Tennis club : finale OPEN d'hiver

NOVEMBRE

Dimanche 6 Chorale Ste Cécile : assemblée générale
Dimanche 6 Twirling : stage
Vendredi 11 Judo : coupe du club
Dimanche 20 Chorale Ste Cécile : banquet
Samedi 26 Club des fauchés : assemblée générale
Dimanche 26 Twirling : stage

DECEMBRE

Samedi 3 Société des mineurs : banquet
Dimanche 11 Municipalité : fête des anciens
Dimanche 11 Twirling : stage
Dimanche 18 Joyeuses rencontres : Marché de Noël

Liste des Associations de HAM-SOUS-VARSBERG

Anciens Combattants (Gilbert ALBRECHT) Tél. 87 93 64 34
ASGH (Raymond SIKORSKI) Tél. 87 93 08 81
Choeur d'Hommes (Maurice HAUTER) Tél. 87 93 52 92
Chorale Ste Cécile (François URBAYS) Tél. 87 93 57 77
Club Canin (Alain BARO) Tél. 87 93 77 98
Club des Jeunes (Sylvain SKRABER) Tél. 87 82 23 36
Club d'épargne "Les Fauchés" (Jean Claude BOUR) Tél. 87 93 58 24
Club d'épargne "Les Hamsters" (François DOHR) Tél. 87 93 64 96
Club d'épargne "St Nicolas" (Café du stade) Tél. 87 93 15 35
Club d'épargne "Chez Irène" Tél. 87 93 44 04
Club Tricot (Liliane SCHLOSSER) Tél. 87 82 10 20

Football Club de Ham (Roger FILLER) Tél. 87 93 60 45
Joyeuses Rencontres - Troisième Age (Josée WYPART) Tél. 87 93 17 15
Judo Club (René THOMAS) Tél. 87 93 14 82
Sapeurs Pompiers (Marcel PETAIN) Tél. 87 82 30 92
Société des Mineurs et Travailleurs (Théo SCHNEIDER) Tél. 87 93 74 87
Tennis Club de Ham (Raymond SIKORSKI) Tél. 87 93 08 81
Twirling Club (Josiane WOLOSZYN) Tél. 87 93 44 71
U.S.E.P. (Jean Claude DYLLONG) Tél. 87 93 70 51
Amicale des Amis de Lussac (François URBAYS) Tél. 87 93 57 77
Amicale des Parents et Enseignants (Christine KNAFF) Tél. 87 82 17 13
Amicale des Sapeurs Pompiers (Raphaël TERLIZZI) Tél. 87 93 78 64

Vie Associative

CLUB DES AINES LES JOYEUSES RENCONTRES

Le lundi après-midi est consacré au club des aînés "Les joyeuses rencontres". Il permet aux moins jeunes de passer d'agréables moments mais aussi de participer à des



activités. La réunion débute avec une séance de gymnastique adaptée et animée par Arlette, professeur d'éducation physique. Les membres se retrouvent ensuite, toujours avec la même chaleur, autour d'une bonne table garnie de café et gâteaux.

En été, on se donne rendez-vous dans notre forêt communale. L'esprit qui règne sur ces rencontres est imprégné de bonne humeur et d'entraide. Le club a organisé un séjour, fort apprécié, de sept jours en Autriche dans le Zillertal.

Le club profite de ces colonnes pour rappeler que toute personne qui voudrait passer quelques heures de détente

et d'amitié y sera toujours la bienvenue.

CLUB CANIN DE HAM

Le club canin a pour nom "Association Cynophile de Ham". Il est inscrit au tribunal et à la société canine de l'Est depuis 1981. Affilié définitivement en 1986, le club a fait la preuve de son dynamisme par les résultats obtenus lors des compétitions de haut niveau auxquelles il a participé. Pour y parvenir, il faut des années de travail intense



et de la persévérance.

Le but de l'ACH est l'éducation, le dressage, les concours Ring, le brevet de chiens de défense et de police, l'agility. Pourquoi dresser un chien? En premier lieu, pour qu'il obéisse parfaitement mais aussi parce que l'on veut être sûr de son compagnon sans craindre l'escapade ou l'accident et être toujours capable d'arrêter l'animal à temps. Il

Cordonnerie TOP-SERVICE

*Talons - Semelles Express
Clés plates
Réparation accessoires cuir
Plaques d'immatriculation*

45, rue de Ham (en face de la laiterie)
57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Caves St Vincent



Vins en vrac
Vins en bouteilles

1, rue du Ruisseau
57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Tél. 87.93.67.57

faut savoir qu'un chien a besoin d'exercice et qu'il est anormal de le laisser enfermé dans l'appartement ou le chenil. Il faut également penser aux rôdeurs, cambrioleurs et agresseurs qui hésitent à s'en prendre à vous en voyant le garde du corps! D'autre part, un chien dressé est moins dangereux que celui qui ne l'est pas. Tous les chiens peuvent être éduqués à l'obéissance à leur maître mais c'est tout d'abord à ce dernier qu'il faut indiquer la manière de s'y prendre.

Pour tout renseignement concernant les races ou l'achat d'un chien ou un problème quelconque, vous pouvez nous consulter.

En 1994, nous organiserons un concours tous niveaux et espérons bien pouvoir inaugurer le club-house actuellement en construction.

Si vous êtes intéressés par le sport canin, les inscriptions sont prises au club (complexe sportif) les samedis à partir de 14h 30 et les dimanches dès 9h.

CHORALE STE CECILE

L'année 93 fut une année enrichissante pour notre activité. La chorale a participé au grand rassemblement des chorales du bassin houiller à l'Arsenal de Metz. Pour la première fois de son existence, elle a concouru à Bouzonville à l'épreuve organisée par la confédération musicale de France et a obtenu un premier prix en deuxième division sous la baguette de son dynamique dirigeant M. Guido Butter.



JUDO-CLUB DE HAM

Exploit au judo-club de Ham: deux élèves du club, Tiser Sandrine et Leva Carmelina (toutes deux âgées de 15 ans 1/2) sont devenues championnes de l'Interrégion Est à Strasbourg, après avoir remporté les championnats de Moselle et de Lorraine.

Les enfants de l'école de judo ont participé aux différentes épreuves des SAMOURAIS à Merten, Creutzwald et Boulay. Les résultats sont très significatifs puisque sur 60 inscrits, 56 ont été récompensés: 14 diplômes de platine, 17 d'or, 23 d'argent et 2 de bronze. La palme de l'efficacité revient à Muller Mathieu qui a totalisé 240 points (le maximum permis).

Cette année encore, le judo hamois se classe 8ème club de Moselle sur 124. Le nombre de licenciés est en légère progression, grâce notamment à la fréquentation de la salle de musculation qui est dirigée par MM. Thomas



Gilles et Weiten Urbain les samedi après-midi et dimanches matins, mais également à la section judo-détente sous la houlette de MM. Muller François, Reslinger Raymond et Leva Toni.

En-dehors du judo, le club organise des sorties à l'Aquadrome, à Eurodisney, à la neige mais aussi un arbre de Noël.

Le comité directeur se réunit une fois par mois sous la présidence de M. Thomas René. Enfin une mention toute particulière sera adressée à M. Leva Antoine, enseignant fondateur du club et qui a obtenu le grade tant envié de ceinture noire 5ème DAN. Cette distinction fait de lui le seul dans ce grade en Moselle Est. Par ailleurs, M. Collet Christian est devenu à 47 ans la 27ème ceinture noire du club.

CHOEUR D'HOMMES

Toujours sous l'impulsion de son dirigeant M. Butter Guido, le chœur d'hommes de Ham entame sa sixième année d'existence. Il a organisé, conjointement avec la chorale Ste Cécile, la fête annuelle de la musique. Par ailleurs quelques choristes ont participé en janvier au rassemblement des chorales du bassin houiller à l'Arsenal de Metz. L'ensemble s'est doté d'un nouveau président en la personne de M. Maurice Hauter.

SOCIETE DES MINEURS ET TRAVAILLEURS

Est-il encore besoin de nous présenter? Nous pensons qu'à présent nous faisons partie du tissu associatif de notre commune. Avec trente six membres, dont deux femmes, nous pourrions encore nous agrandir. On s'efforce d'être là pour créer des liens d'amitié et de fraternité



entre actifs, retraités des mines, et les personnels d'autres entreprises. En cela nous restons fidèles à notre devise "ENTRAIDE ET FRANCHE CAMARADERIE". Nos sorties chez des associations soeurs, nos randonnées pédestres et autres manifestations se déroulent dans une ambiance chaleureuse. La célébration de la messe de Ste Barbe avec son final "GLUCK AUF" reste pour nous un moment d'intense émotion. Le banquet traditionnel rassemblant nos familles et amis se passe dans la joie et l'allégresse.

TWIRLING CLUB

Le twirling est un sport qui comporte 3 disciplines: la gymnastique, la danse, le tout associé au maniement du



bâton. Le club de Ham compte à son actif environ 25 membres. Créé en 1990, il se porte plutôt bien. Il participe à de nombreux stages durant l'année sportive. Des challenges et championnats sont au programme tous les ans. Les twirleuses ont bien du mérite car ce sport très difficile leur entame souvent des journées de repos. Deux de nos filles font partie de l'équipe régionale. Les entraînements sont dispensés au gymnase de Ham par Nathalie WOLOSZYN, Sylvie CHABRUERE et Jennifer OLIER. Tout enfant âgé de cinq ans et plus peut s'inscrire durant les entraînements qui ont lieu les mardis et vendredis de 18 à 20h. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Mme Josiane WOLOSZYN au 87 93 44 71, Mme Véronique Olier au 87 93 24 25 ou Mme Marie Paul CHABRUERE au 87 82 12 85

ASGH

L'Association Sportive du gymnase de Ham est composée de plusieurs sections, avec un effectif total de 245 membres qui se répartissent ainsi: 23 inscrits en gymnastique, 25 au yoga, 12 au volley-ball et 185 au tennis.

TENNIS CLUB

Le tennis-club de Ham compte pour 93, 185 membres (109 adultes et 76 jeunes). Les jeunes représentent 41 % de l'effectif alors que pendant de nombreuses années ce taux n'était que de 25 %.

Au cours de la saison passée, le club a participé à l'animation estivale et proposé quatre activités animées par des membres du tennis: tennis, volley, basket et tennis de table.

Il a également pris part à une opération humanitaire, à la fête du sport les 15 et 16 mai 93, au championnat d'hiver,

aux championnats individuels de Lorraine, au championnat par équipes minimes et seniors, dames et messieurs et pour la première fois au championnat vétérans. Pour la deuxième année consécutive, le tennis-club a participé à



la coupe du Crédit Mutuel et a atteint les 1/8èmes de finales.

Résultats en championnat de Lorraine par équipes:

Hiver: messieurs 1 -> 1ère, monte en 4ème division

Été: messieurs 1 -> 2ème, maintien en 3ème division

Été: messieurs 2 -> 1ère, monte en 5ème division

Été: messieurs 3 -> 3ème, maintien en 6ème division

Été: dames 1 -> 4ème, maintien en 3ème division

Vétérans: 2ème, maintien en 4ème division

Minimes garçons et filles respectivement 4èmes et 2èmes de leur groupe.

Une école de tennis composée d'une cinquantaine de jeunes répartis dans plusieurs groupes représente un des points forts du club. Avec les courts couverts qui viennent d'être inaugurés, le club peut envisager son avenir avec sérénité et offrir aux jeunes la possibilité d'occuper sagement leurs loisirs.

Le projet, cher au coeur des membres du comité pour 94, est de terminer dans les meilleures conditions et le plus rapidement possible le club-house.



F.C. Ham - Les pupilles champion de leur groupe (RL)

Chorale des jeunes de Ham dirigée par Roberte Tonnelier



Animation estivale

Comme par le passé, plus d'une centaine de jeunes de 8 à 15 ans ont participé aux nombreuses activités proposées, dans le cadre de l'animation estivale, par les clubs, les associations et les animateurs bénévoles (du 12 juillet au 28 août).

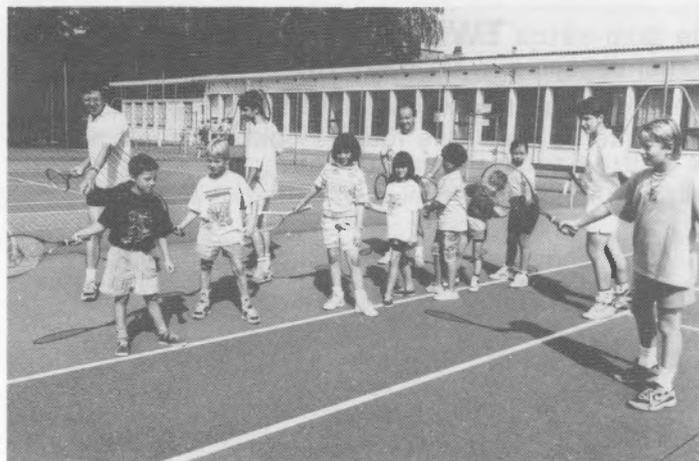
Vingt huit enfants ont découvert les plaisirs des sports nautiques en participant à la sortie canoë kayak organisée le 30 juillet. Une journée au grand air, le repas tiré du sac, ont permis à tous de découvrir la Nied et ses environs.

Boules de pétanque: Tous les jeudis, Roger Muller et Théo Schneider ont initié à ce jeu d'adresse et de précision une vingtaine de jeunes.



Un effectif en nette progression. Il est vrai que le cadre de verdure à l'entrée de la forêt se prête particulièrement bien à ce sport.

Cette année encore, de nombreux jeunes ont choisi de s'initier au tennis. Cela paraît si simple et pourtant ...



Patience et persévérance sont nécessaires pour devenir des champions en herbe. Qu'à cela ne tienne, ce sport pourra à présent se pratiquer toute l'année et par tous les temps.

Le tennis de table a également ses adeptes. Rapidité et précision du geste sont nécessaires pour venir à bout de cette petite balle qui rebondit si vite, nous prenant parfois au dépourvu!

Au volley, entraînés par MM. Dohr et Perrin, les enfants ont appris à servir, réceptionner et contrer la balle. Le filet est encore un peu haut et la balle a parfois du mal à passer.

Au football, initiés par l'encadrement du FC Ham, les futurs "Platini" ont découvert l'art et la manière de dribbler, de marquer, de tirer au but. Il paraît pourtant tellement grand.

Les amateurs d'arts martiaux ont été initiés aux mouve-

**MATERIAUX DE
CONSTRUCTION-TERRASSEMENT**

Georges BERTRAND

38, rue de la Gare
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. 87 93 06 15
Fax 87 82 10 25



folie FLEURS

Mariage - Naissance - Deuil
Compositions florales - Décorations

Frédérique NAUROY 57880 Ham Sous Varsberg
121, rue de Ham Tél. 87 90 17 79

ments de base de ce sport de combat qui demande au judoka une grande maîtrise de lui-même.

La piscine remporte toujours autant de suffrages. Soixante et onze enfants ont eu l'occasion de s'ébrouer dans l'eau du bassin de Boulay. Sauter, plonger, nager, tous s'en sont donnés à cœur joie. Vivement l'année prochaine.

La découverte du milieu, quel programme! Trois sorties pédestres ont été organisées. La première a conduit un groupe de joyeux marcheurs dans la forêt de Ham, plus précisément au Halsberg où ils ont pu apprécier la fraîcheur de la fontaine aménagée par la municipalité voilà trois ans.



La seconde sortie leur a fait connaître les châteaux de Varsberg.

La dernière les a conduits au plan d'eau de la Heide. Là, sous la conduite d'experts en ornithologie, ils ont observé à la jumelle les canards colverts, les foulques, grèbes et autres poules d'eau et hérons cendrés. Une faune aquatique qu'il s'agit de préserver à tout prix.

Les sorties cyclo ont connu un franc succès: "qui veut voyager loin ménage sa monture". Il faut savoir doser ses efforts et surtout avoir un matériel en état pour arriver au port. Retenons la leçon pour l'an prochain.



Rattraper le bâton demande une grande dextérité. C'est ce qu'ont pu constater les jeunes qui ont choisi le twirling.

Nos amis à quatre pattes ont fait d'énormes progrès depuis l'année dernière. Leur intelligence, leur adresse et leur fidélité ont étonné les jeunes qui avaient décidé de leur rendre visite.

Une activité studieuse se déroulait tous les mardis après-midi dans la salle des fêtes, encadrée par Mme Humbert, présidente du club de scabbe de Creutzwald, Mme Bardin et Mlle Carinne Dincher. Jongler avec les mots est un exercice parfois périlleux. Attention aux fautes d'orthographe !

Des vacances bien remplies pour tous : un grand merci aux personnes qui s'occupent de cette animation estivale. Si des bénévoles souhaitent proposer d'autres activités, ils seront les bienvenus.

menuiserie
ébénisterie
agencements

VANI frères

24, route de Boulay - 57880 HAM SOUS VARSBERG
Tél. 87.93.06.06 - Fax 87.93.30.35

SANITAIRE - CHAUFFAGE CENTRAL - ENTRETIEN


De Dietrich

**CHAUDIÈRES
FIOUL
GAZ**

ENTREPRISE
HENRI PARENT
33, RUE DES AMANDIERS
57150 CREUTZWALD
Tél. 87.93.62.68

VIESMANN



Les anciennes réunions du Conseil municipal 1903-33-63

Cette année, nous avons décidé d'innover en vous présentant une nouvelle série d'articles pour notre bulletin: les réunions du conseil d'il y a 30 ... 60 ... 90 ans.

Les dates ont été choisies pour leur correspondance approximative à 3 générations.

Afin de pouvoir profiter pleinement des quelques chiffres exposés, nous vous rappelons que:

- 1 Mark de 1903 multiplié par 22,6 = 1 F de 1993
- 1 Franc de 1933 multiplié par 3,2 = 1 F de 1993
- 1 Franc de 1963 multiplié par 6,6 = 1 F de 1993

Exemple: 4 Marks de 1903 correspondent à 90,40 F environ.

Sachez également que:

Les maires étaient en

- 1903: Jean JAGER (1898-1914)
- 1933: Georges WEINLAND (1925-1941 puis 1944-1945)
- 1963: Pierre OULERICH (1952-1971)

Les secrétaires généraux de mairie en:

- 1903: M. CLAUSE
- 1933: M. HURT
- 1963: M. KELLER

Il y a 30 ans: 1963



Le budget s'est équilibré à 491.312,68 F.

Quelques chiffres significatifs:

- * Le salaire horaire d'un ouvrier communal était de 1,84 F.
- * Le loyer des baraques de la cité des genêts est fixé par location verbale à 20 F par mois et par logement.
- * La personne qui s'occupe du chauffage des écoles du centre perçoit une indemnité de 200 F par mois tout comme à l'école de la "cité".
- * L'allocation scolaire, dite "Crédits Barangé" que touche la commune, représente 1.231 F pour les 6 classes (3 au centre et 3 au groupe scolaire des Genêts).

Quelques aides aux associations ou autres:

- * 8 associations ont été subventionnées pour un total de 980 F. Le FC Ham, les pompiers et le foyer (salle d'oeuvres) sont concernés par 91,8 % de la somme. Le FC Ham se voit attribuer par ailleurs une subvention exceptionnelle de 439,16 F servant à acheter un équipement pour les joueurs suite à la montée en 2ème division.
- * Le CM décide d'offrir une tablette de chocolat à chaque enfant de la commune à l'occasion de la fête nationale et inscrit la dépense pour un montant de 616,50 F.

Les élèves ayant été reçus au CEPE(Certificat d'Etudes) sont

récompensés par un prix: un petit Larousse illustré, pour un montant total de 356,40 F.

Retenons quelques travaux:

- * Extension du réseau d'énergie électrique, lotissement des genêts et route de Ham pour un montant de 64.763 F. Pour les gros travaux d'électrification rurale, la commune envisage un emprunt de 31.200 F pour compléter le financement. Remboursement en 30 années à partir de 1963 à un taux de 5,25 %, soit des annuités de 2.087,81 F comprenant le capital et les intérêts.
- * Acquisition de 4 fois 0,2 ares de terrains pour permettre l'aménagement des rues de la forêt et des jardins.
- * Avant projet d'assainissement pour la commune avec une prévision de 55 % à charge de la commune et le reste en subventions.

Il y a eu des séances extraordinaires:

* Le 7 mars 1963 les 19 membres sont présents pour adopter la motion suivante:

" Le conseil municipal, réuni en séance extraordinaire proteste contre l'atteinte au droit de grève provoquée par les arrêtés de réquisition et se déclare solidaire du mouvement revendicatif des mineurs. Il décide en outre de verser à la caisse de solidarité du comité central de grève, la somme de 500 F".

* Le 26 mars 1963: " Le CM décide d'annuler la délibération du 7 mars 1963 en ce qui concerne le versement de 500 F à la caisse de solidarité du comité central de grève, de Merlebach. Il décide de verser au bureau d'aide sociale de la commune la somme de 1.000 F pour venir en aide aux familles de mineurs grévistes de la commune et inscrit cette dépense au chapitre 51".

Toujours au sujet de cette grève des houillères de mars et avril 1963, dans sa séance du 23 juin 1963, le conseil municipal décide encore un versement de 4.765 F à la trésorerie générale pour une aide de 0,99 F par jour sans salaire.

* La troisième séance extraordinaire a eu lieu le 17 mars 1963 pour protester contre la volonté des pouvoirs centraux d'amputer les droits et pouvoirs des maires et conseillers en matière de finances, d'imposition et d'aménagement du territoire.

Il y a 60 ans: 1933



Contrairement aux années 1963 et 1903, nous avons ici, relevé uniquement quelques délibérations sortant de l'ordinaire.

Il est toujours question d'aides:

- * Avis favorables du CM aux nombreuses demandes d'assistance aux femmes en couche.
- * Achats de livres scolaires et gratuité pour certains élèves.
- * Attribution d'allocations militaires à des personnes dont les enfants sont incorporés.
- * Aides de secours unique de 100 F.
- * Remboursement d'un tiers des frais d'hospitalisation.

Des subventions de formation

- * Le 25 novembre 1933 "Le personnel enseignant de la Colonie a commencé, avec l'autorisation du maire, les cours d'adultes. Le CM vote le crédit nécessaire. Les auditeurs sont obligés de payer une cotisation unique de 5 F".
- * Le 2 décembre 1933 " Le CM décide de créer pendant l'hiver un cours de couture. Il confie la direction à Mme Vve J..... et vote une rémunération de 12 F par jour. Chaque fille qui prendra part à ce cours, versera la somme de 10 F par mois à la commune. Le CM vote pour l'installation et l'achat d'une machine à coudre la somme de 1.500 F; il vote le chauffage. La durée de ce cours est de trois mois. MM. R..... et M..... sont nommés commissaires de ce cours".

On avait le souci de l'entretien de la voirie:

- * Le CM décide d'imposer pour 1934 une journée de prestations pour les chemins vicinaux ordinaires mais rien n'est imposé pour les chemins ruraux.
- * "Le CM décide de goudronner les rues du village et vote la somme nécessaire. En même temps, il prie l'ingénieur des TPE de vouloir faire la réparation de la route entre le lavoir et le pont Bistbach qui est dans un état très mauvais".

Pour terminer cette année 1933, trois délibérations d'importance:

- * " Le maire donne connaissance d'une lettre de M. R..... dans laquelle il sollicite la location de la "KLEINHEID" pour 6-9 ans comme carrière de sable. Le conseil décide de prendre en régie la sablière de la Kleinheid. Les habitants de Ham ont le droit de prendre dans cette sablière le sable nécessaire contre un droit de 4 F par m³."
 - Note: cette sablière s'est transformée en parking à l'entrée du bois de Ham.
- * "Le CM est inquiet que la mine Sarre et Moselle transfère ses pensionnaires et invalides de Freyming-Merlebach à la colonie Canada. Le conseil n'a pas les moyens de secourir ces étrangers qui n'ont pas les moyens de vivre; il décide de refuser tout secours aux étrangers en question".
- * " Le Conseil prend connaissance d'une demande du Football Club de Ham en vue d'obtenir une place de sport. Vu qu'il s'agit d'une société qui a pour but de fournir à ses membres l'occasion de développer les qualités physiques et morales, le conseil décide de mettre à la disposition de cette société une place située sur la route de Ham Sous Varsberg Colonie. La place reste propriété de la commune; la société a le droit de profiter de cette place pour ses jeux. Les travaux nécessaires pour transformer ce terrain en place de sports sont à faire par la société même".

Il y a 90 ans: 1903

Le budget primitif s'élève à 8.284,46 Marks.
Voici quelques recettes:



- * le plan de coupe dans la forêt communale proposé par le garde forestier doit apporter une recette estimée à 2.100 Marks.
- * La vente du bois obtenu après abattage des sapins entourant le cimetière a également dû rapporter quelques Marks. Ces arbres ont été coupés pour éviter des dégradations aux tombes et ont été remplacés par de jeunes plantations.
- * D'après la nouvelle réglementation, les droits de chasse reviennent désormais aux propriétaires des terrains et non plus aux exploitants. Pour éviter des difficultés, la somme de 175 Marks est versée à l'association agricole.

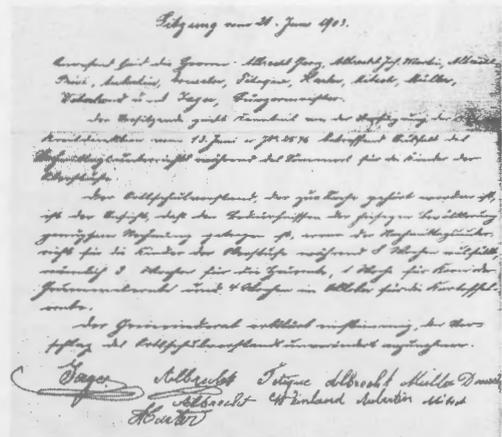
La municipalité a joué son rôle social en venant en aide aux nécessiteux de la commune; deux personnes ont touché chacune 10 Marks. Le CM a décidé de prélever sur le budget la somme de 342 Marks pour payer les cotisations d'assurances agricoles qu'elle n'a pas pu encaisser.

Quelques réalisations:

- * Plantation de pins sur une superficie de 25 ares au lieu-dit "KLIPP" (près des lotissements Genêts et Hoff) pour éliminer les friches.
- * Une indemnité de 13,3 Marks est allouée à l'ingénieur de l'équipement pour les travaux effectués sur le chemin conduisant à la forêt.
- * Assainissement des eaux au lieu-dit "WEIDEN" (rue de la gare).
- * Travaux de voirie, prévus en 1904, d'un montant de 1.456 Marks dont 485 pour les routes départementales et 971 pour les travaux vicinaux concernant les quartiers Est et Huf.

Des points divers:

- * La commune occupe la maison du berger (rue de l'école) depuis 1902. Elle voulait l'acheter mais comme elle est hypothéquée, le maire propose de payer un loyer de 6 Marks par mois.
- * Il est prévu de rehausser le clocher de l'église afin de pouvoir y installer une troisième cloche.
 - Note: on a vu dans le bulletin municipal de 1989, page 18, que ce projet a été abandonné car le soubassement n'était pas assez solide. En 1905, il y a eu accord pour la construction d'un nouveau clocher.
- * Pour les déplacements de service, le CM fixe les indemnités comme suit:
 - déplacement à Boulay 4 Marks,
 - déplacement à Hargarten 3 Marks
 - déplacement à l'Hôpital 3 Marks
- * La partie Nord du lieu-dit "KLIPP" sert à enterrer les carcasses des bêtes; le CM par mesure sanitaire interdit formellement le creusement et le prélèvement de sable dans ce secteur afin d'éviter une épidémie. En cas de non observation, les contrevenants seront sanctionnés d'une amende de 3 Marks; en cas de récidive, ce montant sera doublé. L'argent recueilli alimentera la caisse municipale.
- * Le CM désigne 2 jurés pour les affaires foncières. Une indemnité de 3 Marks leur est allouée pour une occupation de 10 heures.



Nous terminerons par la réunion du 21 juin 1903 reproduite dans son intégralité ci-dessous.

On peut la résumer ainsi:

" Suivant un arrêté de la direction de l'arrondissement du 13 juin, les cours de la classe supérieure sont supprimés. Les enseignants et le CM donnent un avis favorable. Les enfants seront ainsi disponibles pendant 8 semaines: 3 semaines pour la fenaison, 1 semaine pour la récolte des céréales et 4 semaines pour la récolte des pommes de terre. Ces pages nous montrent que très souvent les préoccupations de nos prédécesseurs étaient identiques aux nôtres. Ils avaient le mérite de faire beaucoup avec peu de moyens. Si ces pages vous ont intéressés, dites-le nous!

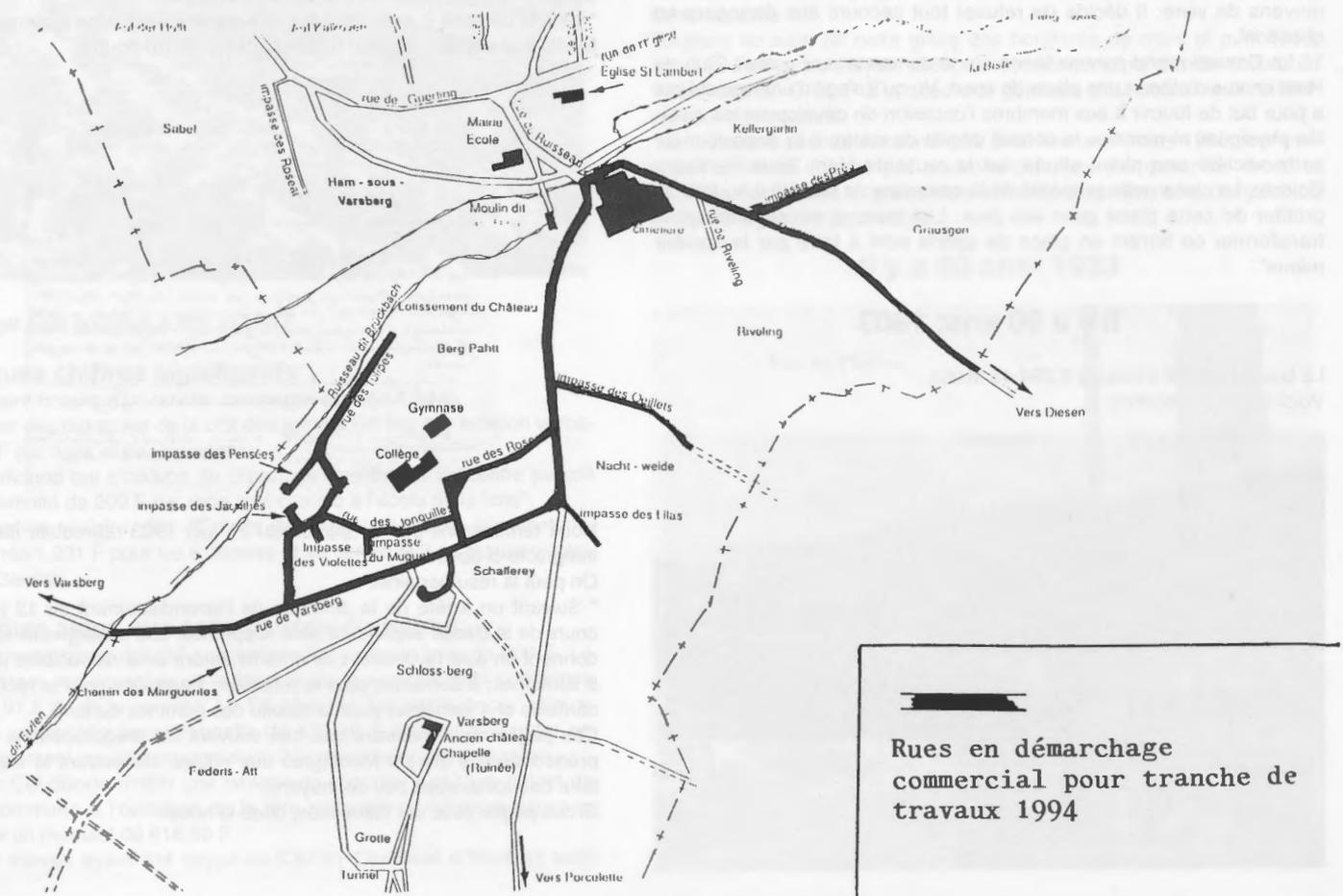


LE GAZ NATUREL S'ETEND DANS LA COMMUNE

1993 a été une année importante quant à l'ampleur des travaux de desserte en gaz naturel de différents quartiers de la Commune. Ce sont en effet environ 4300 m de canalisations qui ont été posés et environ 104 branchements supplémentaires qui ont été réalisés.

Aujourd'hui, plus de 200 foyers sont alimentés en gaz et une grande majorité d'entre eux utilisent déjà cette énergie pour leur chauffage.

1994 fera l'objet d'une nouvelle tranche de travaux et la zone de prospection commerciale retenue est celle figurant sur le plan ci-dessous. La réalité des travaux sera fonction des demandes, mais il est important de rappeler que les conditions commerciales des années précédentes sont maintenues.



*Une façon très simple
de protéger votre environnement...*



EDF
GDF

*Branchez-vous
sur le Gaz Naturel !*

Aspects de la vie scolaire



La rentrée à l'école mixte 2 (RL)

Le collège Bergpfad

Le Principal, M. Horst Lafontaine et les 38 enseignants s'occupent des 19 classes, soit 494 élèves dont 393 demi-pensionnaires.

Les effectifs sont stables par rapport à 1992. Ils se répartissent comme suit :

- 5 classes de 6ème
- 5 classes de 5ème
- 5 classes de 4ème
- 4 classes de 3ème

Le primaire du centre

Mme Mayer, Mme Kœnig, Mme Simon, M. Walthertum et M. Richet ont la charge du :

CP	23 élèves
CE1	21 élèves
CE2	20 élèves
CM1	17 élèves
CM2	25 élèves
	106 élèves



Pour les mamans, Maternelle Centre (RL)



Le ventriloque à l'école (RL)

Le primaire des genêts

Mme Sperling, Mme Brunner, Mme Meichelbeck, Mme Boutron et M. Filler ont en charge le :

CP	19 élèves
CE1	19 élèves
CE2	23 élèves
CM1	28 élèves
CM2	21 élèves
	110 élèves



Le ventrilogue à l'école (RL) Dialogue entre collégiens et journalistes (RLKK)

Les maternelles

Au centre :

Mme Gentil avec 22 enfants

Mme Lelièvre avec 24 enfants

Total : 46 enfants

Au Genêts :

Mme Feller, Mme Kipper et Mme Simon ont la charge de 57 enfants

Soit un total de 103 petits

Boiinne année scolaire à nos 813 élèves



Les écoliers de Lussac à leur arrivée (RL)



Remise des coupes



*Salon
Marlène
Coiffure Dames*

15, rue de la Gare
57880 HAM-sous-VARSBERG
Tél. 87.93.10.36

Boulangerie - Epicerie

WEINLAND Frères

14, rue Principale

57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Tél. 87.93.06.59

Les orgues de l'église St Lambert

Allons à la découverte des orgues et pour débiter, commençons par feuilleter les registres de délibérations du conseil de fabrique. Ils sont actuellement tenus par M. Joseph HENRY (président) et M. Antoine FETICK (secrétaire). Malheureusement, ces registres ne remontent qu'à 1874.

Les premières mentions datent du 7 octobre 1877 et nous apprennent qu'après de nombreux travaux et agrandissements de l'église on s'occupe enfin des orgues:

" Le conseil décide qu'on y consacra une somme de 2.500 Marks pour les mettre en rapport avec la nouvelle église et demande au facteur d'orgues de Rémering un devis détaillé des travaux jugés nécessaires".

C'est à se demander si ces travaux ont été réalisés car à peine vingt ans plus tard, le 1er juillet 1894, on trouve sous l'apostolat du curé DURINGER:

" Après ouverture de la séance, le président lit le devis des réparations du facteur d'orgues de Boulay, concernant l'orgue paroissial:

1* Les réparations sont jugées absolument nécessaires

2* La somme des travaux est estimée à 3.200 Marks

3* Le conseil de fabrique est en possession de ladite somme,

il approuve unanimement cette dépense.

La copie du présent avis sera adressée à l'évêque pour approbation."

En 1911, à l'occasion de la mission, d'autres travaux sont envisagés: rénovation du buffet d'orgue par la maison Dalstein-Haerpfer. Le devis s'élève à 540 Marks.

Le 7 mai 1917, il en va pour l'orgue comme pour les cloches:

" Le district militaire allemand confisque les tuyaux d'orgues en étain qui sont à livrer avant le 10 juillet 1917".

On ne sait pas s'il a été réellement amputé de ces jeux pendant un certain temps, toujours est-il qu'en 1956, également après d'importants travaux dans l'église, l'orgue est à nouveau sérieusement rénové:

" QUASIMODO 1956 (8 avril): De nouvelles orgues furent posées avant Pâques, installées par la maison Haepfer-Erman de Boulay: 22 jeux au lieu des 17 anciens. La dépense s'élève à 4 millions de F environ, dont la coopérative de Metz financera 2 millions en tant que dommage de guerre; le reste étant à la charge de la Fabrique."

" QUASIMODO 1957 (28 avril): il reste comme dépense extraordinaire à payer la facture Haerpfer pour la réfection des orgues: 1.506.633 F."

En 1981, le ministère de la culture fait un recensement

des orgues; le compte-rendu de la visite donne une description technique de l'instrument et on y relève également une liste de travaux nécessaires. Le conseil de Fabrique en fait réaliser quelques uns:

en 1981: 3.886 F

en 1982: 1.080 F

en 1983: 6.271 F

en 1984: 6.166 F

Nous arrivons déjà aux travaux de 1991 dont le devis s'est élevé à 87.764 F (" les repas de midi des employés sur place ne sont pas compris dans le prix et seront à la charge de la paroisse.")

Ces travaux concernaient la tuyauterie, les sommiers, la console, l'alimentation et la boîte expressive, l'égalisation des jeux et l'accord général de l'instrument.

Voilà pour la partie "Historique"; M. Pascal FETIQUE, l'organiste titulaire nous emmène à présent à la découverte de l'orgue.

L'orgue est un instrument à vent comptant plusieurs séries de tuyaux sonores (les jeux) disposés sur un sommier et alimentés en air par une soufflerie, l'ensemble étant commandé à partir d'une console (les claviers).

La tuyauterie

Les tuyaux sont cylindriques ou légèrement coniques pour ceux qui sont en métal: étain et parfois zinc. Les tuyaux en bois sont rectangulaires ou carrés. Le vent introduit dans l'embouchure du tuyau est mis en vibration et provoque le son correspondant à une note. La longueur de la colonne sonore se mesure en pieds: 1 pied = 33 cm ainsi par exemple la trompette de 8 pieds mesure 2,64 m. L'orgue est composé de 1.200 tuyaux dont 50 de façade en étain qui constituent la montre 8 pieds.

La soufflerie

Autrefois actionnée à bras d'hommes, aujourd'hui un moteur électrique entraîne un ventilateur qui remplit 3 boudruches (1 par clavier) qui répartissent l'air nécessaire. La note DO du registre de la montre 8 utilise 150 litres d'air/minute.

Le sommier

Ce sont les caisses en bois sur lesquelles sont posés et alignés les tuyaux et c'est là que l'air se répartit.

La console

C'est là que trône l'organiste qui s'active devant les deux claviers et le pédalier pour commander les 22 jeux et leurs combinaisons.



La composition de l'instrument Haerpf-er-man

1er clavier: Grand Orgue 56 notes, 8 jeux:

Montre 8'	Tuyaux de la façade
Gambe 8'	
Bourdon 8'	Jeu de fond (tuyaux bouchés)
Prestant 4'	Vient de "Prestige", jeu fonda- mental de l'harmonie de l'orgue.
Flûte à cheminée 4'	
Doublette 2'	
Plein jeu 4 registres	Remplit avec plénitude l'espace sonore somptueux "Il est pour l'oreille ce que la dame est pour l'oeil"
Cromorne 8'	tuyaux munis d'une languette en métal (anche) qui donne un son imitant les instrument anciens.

2ème clavier: Récit expressif 56 notes, 10 jeux:

Montre - viole 8'	Rappelle la sonorité des instru- ments à archet (viole de gambe)
Salicional 8'	
Voix céleste 8'	Jeu ondoyant et doux
Bourdon 8'	
Flûte 4'	

Nasard 2' ^{2/3}

Jeu de mutation aux sons inter-
médiaires

Flûte champêtre 2'

Tierce 1' ^{3/5}

Jeu de mutation

Trompette 8'

Jeux d'anches

Trémolo

Jeux d'anches

Pédalier: 30 notes, 3 jeux:

Soubasse 16'

Jeu le plus grave de l'orgue

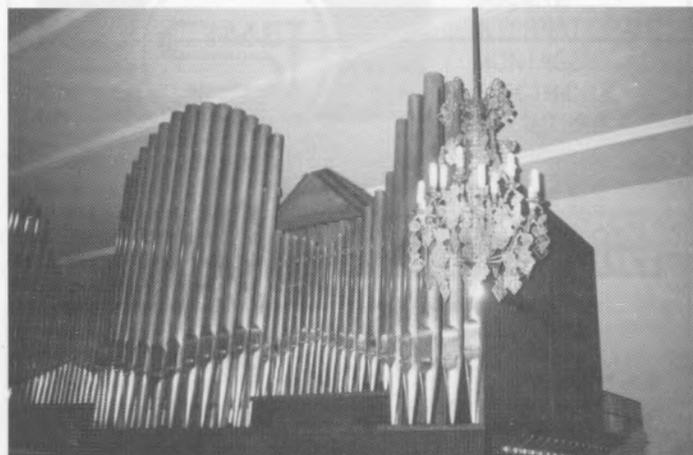
Flûte basse 8'

Choral basse 4'

Il y a possibilité de couplage entre les clavier et le pédalier (I/II, II/P, II/I, Sub II/I, Super II/I). Il existe également des préselections ou combinaisons de jeux prédéfinies et fixes (Piano-Forte-Tutti). A noter que l'acoustique est sèche.

M. Weckerlé, délégué de la commission diocésaine des orgues s'est déplacé récemment à Ham sous Varsberg et a été agréablement surpris par la qualité de l'instrument qu'il ne connaissait pas. Il le définit comme un instrument proche des orgues romantiques. Une partie de l'instrument doit donc dater du début du 19^e siècle.

Actuellement un jeu d'orgue est facturé environ 30.000 F. Il est donc facile de calculer la valeur matérielle de l'orgue de Ham. Mais n'oublions pas la valeur spirituelle inestimable. Il mérite toute notre attention et que les générations à venir prennent soin de cet héritage.



RENAULT

Garage WELSCH Frères S.à.r.l.

Tôlerie - Mécanique - Peinture

57880 HAM-sous-VARSBERG

Tél. 87.93.02.13

R.C. 84 B 358

SIRET 331195172 00019

Code APE : 6506

Voitures sans permis
AIXAM

Boucherie - Charcuterie
Viande de 1^{er} Choix - Charcuterie fine

BECKER Jean-Claude

4, rue Principale

57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Tél. 87.93.15.62

SOPICA

C'est en 1976 que fut fondée la SOCIETE DES PRODUITS INDUSTRIELS ET DE CAOUTCHOUC (SOPICA S.A.), dont le siège social est sis au 1, rue de l'école à 57890 DIESEN. Son activité est parallèle à celle de la Société mère TIP TOP SAAR (55 personnes) qui se trouve en Allemagne:

- jonctionnement et réparation de bandes transporteuses pour le jour et le fond des mines
- revêtement de tambours de convoyeurs
- revêtement de rouleaux par vulcanisation à froid

les sociétés TIP TOP SAAR et SOPICA sont probablement les seules dans le monde à vulcaniser à froid (collage) des bandes transporteuses du type monopli et ceci, jusqu'à 4000 DaN/cm

- fourniture et applications qui apportent des solutions techniques modernes et économiques aux problèmes suivants:
 - usure
 - bruit
 - encrassement de bandes transporteuses
 - criblage
 - protection de l'environnement
- adhérence
- corrosion
- glissement
- broyage

La matière première est fournie par la société STHALGRUBER dont les produits sont vendus dans le monde entier sous le nom de REMA TIP TOP.

Créée pour les besoins des HOUILLERES DU BASSIN DE LORRAINE dans le domaine de la vulcanisation (caoutchouc), la

société SOPICA voit son secteur d'activités s'étendre dans le traitement anti-corrosion du métal et des bétons :

- application d'un polyuréthane monocomposant séchant avec l'humidité de l'air, comprenant moins de 10% de solvants, projeté au pistolet Airless après un sablage.

La société SOPICA espère par ce biais créer une dizaine d'emplois supplémentaires.

En 1983, l'atelier de DIESEN devenant trop petit, SOPICA s'installe au 60, rue de Creutzwald à 57880 HAM SOUS VARSBERG.

EVOLUTION:

au 31.12.1976 ->05 salariés	au 31.12.1980 ->14 salariés
au 31.12.1983 ->19 salariés	au 31.12.1990 ->26 salariés
au 31.12.1992 ->35 salariés	au 05.08.1993 ->40 salariés

Les sociétés TIP TOP SAAR et SOPICA ont participé en 1991 au salon TRANCONTACT à SAARBRUCK, et en 1992 la société SOPICA a été nommée aux trophés 92 qu'organisaient RTL télévision et les Jeunes Chambres Economiques de Lorraine, avec le concours de la Banque Populaire de Lorraine.

TIP TOP SOPICA

Société de Produits Industriels et de Caoutchouc

Boîte Postale N° 5 57880 HAM-sous-VARSBERG Tél. 87 93 10 96 Fax 87 93 03 97	Atelier de Rombas : Chemin de Ramonville 57120 ROMBAS Tél. 87 58 19 89
--	---



Boucheries réunies

HENN & KIEFFER
de père en fils
Charcuterie maison - Viande de 1^{er} choix
Qualité fraîcheur

17, rue de l'Eglise - 57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. 87.93.02.02
Signé :
Votre marchand de bifteck "tendre"

Boulangerie - Pâtisserie artisanale

LOSSON
Père & Fils

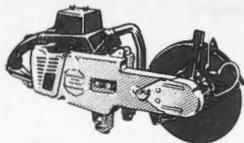
S.A.R.L.

13, rue de Ham
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. 87.93.05.33

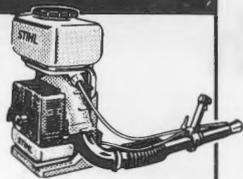
**STIHL :
UNE GAMME COMPLETE**



Débroussailleuse



Découpeuse

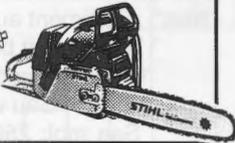


Atomiseur

Tronçonneuse



Taille-haies



Société d'Exploitation des
Ets Erwin BOURG

Société à responsabilité limitée au capital de 50 000 Francs

68, rue de Carling

57490 L'HOPITAL

Tél. 87.93.55.40

Tél. Magasin 87.90.12.27

CARRELAGES

SODIAMARS

SANITAIRES

37, rue du Barrois - B.P. n° 40

57150 CREUTZWALD

Téléphone : 87.82.45.72

AMBULANCES AGRÉÉES
THIERRY

20, rue Abbé-Cavelius
57880 HAM-sous-VARSBERG
Tél. 87 93 01 60

3, rue de la Gare
57150 CREUTZWALD
Tél. 87 82 30 33



M. et Mme GRZEGORCZYK
Taxi : 87.82.37.52

PERMANENCE ASSUREE
24 HEURES SUR 24

*Toutes distances même
à l'étranger*



SOCIETE
INTERNATIONALE
MONTAGE
ELECTRICITE
TUYAUTERIE

- Montage France, Etranger
- Construction métallique
- Electricité - Tuyauterie

Siège social et usine :

Route de Boulay

57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Tél. 87.93.71.42

Télex : SIMET HV 930331 F

Unsa Sprooch

Dans Avenir et Histoires de chez nous de 1990, nous vous avons présenté très rapidement notre Platt, le Francique de Charlemagne.

Cette langue a ses chantres comme en témoigne les deux versions originales présentées ci-après; les initiés s'y retrouveront. Les variantes que l'on découvre même en passant dans deux villages distants de quelques kilomètres, portent non seulement sur le vocabulaire mais également sur l'intonation.

Les textes sont extraits de "Heij bei uns" Mundartgedichte der Saar, hergestellt von Guido König, édition Karlsberg 1992.

Tout d'abord quelques vers à la méthode hamoise "hemma platt"
 Zwai wo sich bei uns géa
 honn Chez nous, ceux qui
 s'aiment

Schwätze net viel davenn N'en parlent pas beaucoup
 So honn ich ach die Heimat lieb C'est ainsi que j'aime mon
 pays

Ganz still, zu jed Stunn A chaque instant sans souffler
 mot.

A chaque fois, nous vous donnons une traduction littérale pour guider les néophytes dans la lecture du Platt, s'il s'agit de Francique mosellan.

Laissons la parole à un Sarrois, Alfred GULDEN né en 1944 à Saarlouis-Roden; il habite Wallerfangen et il a publié:

- * Lou mol lo lo laïda (1975)
 - * Naischt wii Firz em kopp (1977)
 - * Da eewich widdasch pruch (1978)
- Gedichte in rodener mundart

Uusa Schprooch (Alfred Gulden) Notre langue

Uusa Schprooch net wii ma schraiwt soo wii ma schwätzt es uusa Schprooch	Notre langue Pas comme on l'écrit Comme on la parle C'est notre langue
---	---

Uusa Schprooch net wii ma Sie saat soo wii ma dau saat es uusa Schprooch	Notre langue Pas comme on dit vous comme on dit tu C'est notre langue
---	--

Uusa Schprooch net of de Aanzuch glaich of de Laif es uusa Schprooch	Notre langue Pas en costume Comme l'on vit C'est notre langue
---	--

Uusa Schprooch awa aach geliint naimäadasch hennenrom geretscht vamacht gefloucht vaschännt awa aach mai gudda Knächt wii es dat scheen wat dout dat gut dahäm se sen es Uusa Schprooch	Notre langue Mais aussi des mensonges Plus de coup par derrière Usée par le commérage Bafouée, parjurée Mais aussi, mon bon serviteur Comme c'est beau Comme ça fait du bien D'être chez soi C'est notre langue
--	--

Enfin un mosellan, Jean Louis KIEFFER né en 1948 à Filstroff près de Bouzonville. Il est Président de l'association "Gau und Griss", également auteur de

- * Wou de nitt bréllat
Gedichter und Geschichter of Muselfränkisch
Edition "Gau und Griss" Bouzonville 1988

* Saa mol: 250 mots franciques typiques de la région de Bouzonville-Boulay
Edition "Gau und Griss" Boulay 1992

Mei Sprooch (JL KIEFFER)	Ma langue
Mei Sprooch es en klän Insel Déi émmer kläner gétt petite Von de Wellen verropt	Ma langue est une petite ile Qui devient de plus en plus Déchirée par les vagues

Mei Sprooch és en alter Bam Verkroppelt un verwurtzelt Déer noch weider léwen wéll	Ma langue est un vieil arbre Noueux et enraciné Qui veut continuer à vivre
--	--

Mei Sprooch és en alt Mälen Dat sein Herz verdrocken listt En seinem armséilijen Léwen	Ma langue est une vieille fille Qui laisse déssecher son coeur Dans sa pauvre vie
--	---

Mei Sprooch és en Trän Om Grousspapen sei Backen Déi langsam ronnerrutscht	Ma langue est une larme Qui glisse doucement Sur la joue de grand-père
--	--

Mei Sprooch és en klä Bloum Em groussen Wald Déi zwéschen de drocken Blädern Noch en béssien lachen wéll	Ma langue est une petite fleur Dans la grande forêt Elle veut encore rire un peu Parmi les feuilles déssechées
---	---

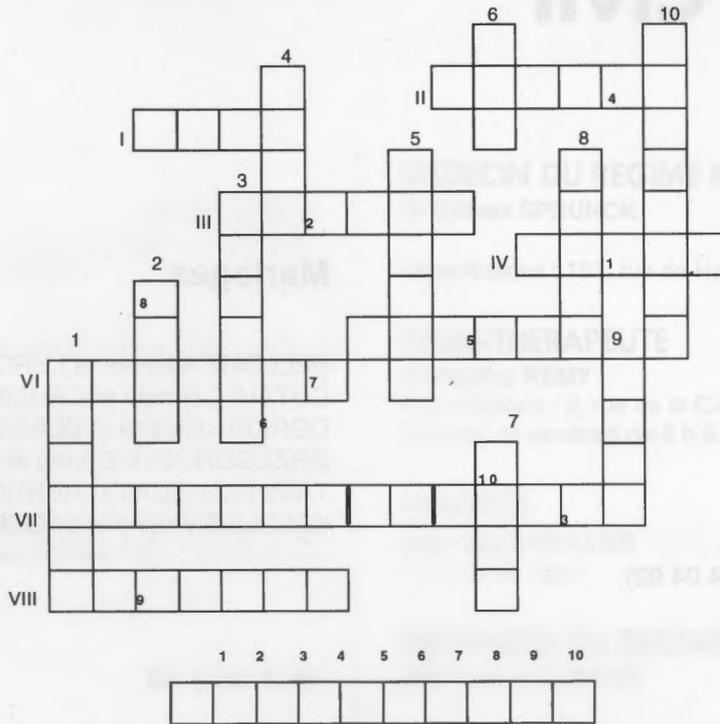
Mei Sprooch és en Wuert Mei Sprooch és en Bild Mei Sprooch és en Otem Déi mer noch Néwel ...nowénck.	Ma langue est un mot Ma langue est une image Ma langue est un souffle Auquel l'on fait des signes dans le brouillard.
---	---



A vos plumes, citoyens!....

Découvrez votre commune

Complétez cette grille et vous trouverez le nom d'un site mythique de HAM.
Il vous suffira de reporter les lettres des cases numérotées de 1 à 10 dans la grille du bas.



Horizontalement:

- I 8ème au niveau mosellan
- II Quartier de la commune
- III Notre canton
- IV On y bat le fer
- V Département ami
- VI Patron de la paroisse
- VII Viel agent de police
- VIII Domine le village

Verticalement

- 1 Commune liée d'amitié
- 2 Ancienne toponymie de Ham
- 3 Elle nous arrose
- 4 On y pratique un sport
- 5 Ce n'est pas l'eau qui y coule à flots
- 6 Récente réalisation
- 7 Sur les Armoiries
- 8 Représente la commune
- 9 Sous nos pieds
- 10 Ancienne seigneurie locale.

S.N.C.

Tabac Presse SABINE

PAPETERIE - LOTO - BAZAR

6, rue de Ham
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. 87.82.51.31

BOUCHERIE - CHARCUTERIE - VOLAILLES

MORLOT

Yves et M.-Brigitte

70A, rue de Guerting
57880 HAM SOUS VARSBERG

Tél. 87.93.68.97

Viande de 1^{er} Choix
Charcuterie Fine
Spécialité : Jambon Fumé

Transports et Taxi KIN

S.à.r.l. au capital de 50 000 F

23, rue de Ham
57880 HAM-sous-VARSBERG
Tél. 87.93.00.41

SIRET 380 182 030 00011



GARAGE BOUR Chr.

Agent PEUGEOT

MECANIQUE - CARROSSERIE - DEPANNAGE
VENTES VEHICULES NEUFS et d'OCCASION

32, rue de Creutzwald - Tél. 87.82.03.75
57880 HAM-sous-VARSBERG

Etat Civil

Naissances

LAMBERT Quentin (15 02 92)
TRIEST Pierre (21 02 92)
KUNCA Thomas (25 02 92)
ROBINET Victor (07 03 92)
DE VITO Noémie (10 03 92)
SCHRECKLINGER Pauline (24 04 92)
SIMON Jory (26 05 92)
BECKER Loriane (30 06 92)
LOBJOIS Mélinda (01 08 92)
RENAULT Mélissa (02 08 92)
KONIECZNY Régis (06 08 92)
RABELLE Mathieu (21 08 92)
MATTNER Thomas (29 08 92)
LEMPEREUR Fanny (01 09 92)
GLOCK Tara (14 09 92)
GROTTI Bonnie (02 11 92)
METZGER Mathieu (09 11 92)
SCHAEFFER Angelo (11 12 92)
SYNOLD Jonas (15 12 92)
CERANTO Julie (25 12 92)

Noces d'Or

DYLLONG Ernest et MATTIROLI Marie Louise
27 11 1942
LAPOINTE Paul et THIRY Mathilde
25 02 43

**TABAC - PRESSE
DROGUERIE - PAPETERIE**

YVONNE

17, rue Principale
57880 HAM-sous-VARSBERG
Tél. 87.82.53.38

Mariages

BELLOME Isabelle et LEROY Pascal (13 06 92)
CUTAIA Carmela et CAULIER Olivier (01 07 92)
DORKEL Josiane et BLAISE Jean Bernard (04 07 92)
GRZEGORCZYK Corine et LAUER Marcellin (11 07 92)
TAIBI Giuseppina et HENRION Daniel (18 07 92)
KESSLER Valérie et JAGER Denis (04 09 92)

90^e Anniversaire

Mme Vve WEBER Marie née ALBRECHT (17 02 1903)
Mme Vve WEBER Jeanne née LOEVF (13 07 1903)

Décès

HABERMANN Madeleine ép. WENNER (14 01 92)
COLLMANN Jules (17 01 92)
GENEVAUX Amédée (22 01 92)
ROBINET Auguste (27 01 92)
SCHUFF Léon (29 01 92)
LUPANO Térèse Vve. BERTONE (01 02 92)
MIKOLAJCZAK Françoise Vve PRZYBYL (05 02 92)
COTI Dominique (11 02 92)
FISCHER Adolphe (08 03 92)
PIETTE Aimé (14 06 92)
KULAS Joseph (25 06 92)
BACH Roger (27 06 92)
WEBER Eugène (03 07 92)
WITTMANN Hermann (18 07 92)
MULLER Pierre (23 07 92)
GULDNER Patricia ép. SIKORSKI (07 08 92)
REJEK Jean (08 09 92)
LENHOF Erica ép. PECERILLI (24 09 92)
WEBER Eugène (26 09 92)
OULERICH Gérard (05 10 92)
INGOLD Eugène (22 10 92)
JAGER Joseph (06 11 92)
GENEVAUX Suzanne Vve OLSOMMER (01 12 92)

Guide des services

MAIRIE

3, rue du Ruisseau **Tél. 87.93.02.10**
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
Mme Gilda SCHMITT, Secrétaire Général
Mlle Christine BECK
Les permanences en mairie :
M. Joseph ALBRECHT, Maire : mardi de 17 h à 18 h et samedi de 10 h à 11 h.
M. Guido BOUTTER, Adjoint : lundi et jeudi de 17 h à 18 h
M. Christian DONADEL, Adjoint : mercredi de 17 h à 18 h
M. Raymond SIKORSKI, Adjoint : samedi tous les 15 jours de 10 h 30 à 11 h 30
M. François URBAYS, Adjoint : vendredi de 17 h à 18 h
Services techniques : **M. Antoine DOHR** Adjoint et **M. Erwin SKWERES** Adjoint.

P.T.T.

36, rue de la Gare **Tél. 87.93.02.00**
Horaires d'ouverture des guichets :
- du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30
- samedi : de 9 h à 12 h.

SAPEURS POMPIERS

HAM SOUS VARSBERG (Chef de Corps) **Tél. 87.82.30.92**
CREUTZWALD **Tél. 87.93.04.15**

GENDARMERIE

Rue de la Gare - CREUTZWALD **Tél. 87.93.00.02**

MEDECINS DU REGIME GENERAL

Dr Claude ALBRECHT **Tél. cabinet 87.93.43.61**
Tél. domicile 87.82.31.00

Consultations : 19, rue de Ham
lundi, mercredi, vendredi de 8 h à 12 h
mardi, jeudi de 14 h à 18 h
un samedi sur deux de 8 h à 12 h

Dr Gustave ROLLES **Tél. cabinet 87.93.43.61**
Tél. domicile 87.93.27.21

Consultations : 19, rue de Ham
mardi, jeudi de 8 h à 12 h
lundi, mercredi, vendredi de 14 h à 18 h
un samedi sur deux de 8 h à 12 h

Dr Dominick NATALE **Tél. cabinet 87.90.17.78**

Consultations : 117, rue de Ham
Tous les matins de 8 h à 12 h
et sur rendez-vous

MEDECIN DU REGIME MINIER

Dr Gilbert SPRUNCK **Tél. cabinet 87.93.11.33**
Tél. domicile 87.93.11.33
Consultations : 101, rue de Ham

KINESITHEPEUTE

Alexandra REMY **Tél. cabinet 87.90.17.93**
Consultations : 2, rue de la Gare
Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

DENTISTE

Jean-Marie MULLER **Tél. 87.82.24.78**
117, rue de Ham

INFIRMIERE DU REGIME GENERAL

Mlle Valérie LOSSON **Tél. 87.82.56.01**

PHARMACIE

BAUE - 10, rue de Creutzwald **Tél. 87.93.06.38**

AMBULANCES

THIERRY - 20, rue Abbé Cavélius **Tél. 87.93.01.60**

TAXI - THIERRY

KIN - 23, rue de Ham **Tél. 87.82.37.52**
Tél. 87.82.63.10

E.D.F - G.D.F.

Tél. 87.57.36.06 - 87.57.35.87

SERVICE DES EAUX

Tél. 87.93.06.72

ECOLES

Ecole Maternelle
Rue de Creutzwald **Tél. 87.82.19.08**
du Centre, rue de la Forêt **Tél. 87.93.08.36**
Ecole Mixte II : rue Principale **Tél. 87.82.00.54**
Ecole Mixte I : rue du Ruisseau **Tél. 87.93.02.10**
Groupe Scolaire des Genêts : rue de Creutz. **Tél. 87.93.07.18**
Collège Mixte "Bergpfad" **Tél. 87.93.09.29**
GRETA - Formation Continue **Tél. 87.82.27.74**

PAROISSES

Ham Centre : Abbé GUERBER - Presbytère **Tél. 87.93.02.31**
Christ-Roi : Abbé MARIANI **Tél. 87.93.00.27**

CREDIT MUTUEL - 27A, rue de la Gare **Tél. 87.93.02.03**

Crédit Mutuel

VALLÉE de la BISTEN

Mieux que la Banque, la BANCASSURANCE

*Mieux qu'un simple
compte de chèques, le
COMPTE ACTIF vous
permet d'accéder à
tous les services de la
BANCASSURANCE*

Le compte malin



Une seule porte à ouvrir pour financer et protéger votre habitation

Agence de HAM-sous-Varsberg

27a, rue de la Gare

tél. 87 93 02 03

Nouveaux horaires d'ouverture

du MARDI au VENDREDI	de 8 heures 30	à 12 heures
	de 13 heures 30	à 18 heures
le SAMEDI	de 8 heures 30	à 13 heures

Fermeture mensuelle l'après-midi du dernier Mercredi du mois